

La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal, ♦
 mardi 25 janvier 2000
 116^e année No 94
 64 pages, 4 cahiers
60 ¢ TAXES EN SUS
 EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC,
 RÉGION HULL-OTTAWA **70 ¢**
 FLORIDE **1,75 \$ U.S.**

1346 http://lapresse.infinet.net



Économie
EMI s'allie à Time Warner pour se mettre à l'heure de l'Internet
 page C1

Cyberpresse
 À l'écoute du Net
 page B6



Monde
Fin dramatique de la prise d'otages en Thaïlande
 page B4

Hockey

 page S6



PIERRE FOGLIA
EN IRAK

Son Excellence
Nous devons être reçus par Tarek Aziz, le numéro deux du régime, je dis « nous » mais en fait c'est Svend Robinson. La présence du député fédéral donnait à notre délégation quelque chose d'officiel et de presque diplomatique. Bref, Tarek Aziz ayant dû partir pour la Chine, nous fûmes reçus, à la place, par Son Excellence Nizar Amdoun, qui n'est pas le dernier venu non plus. Ex-ambassadeur à Washington, puis aux Nations unies, Nizar Amdoun est maintenant sous-ministre aux Affaires étrangères. On le dit très proche de Saddam Hussein; en tout cas, il ne fait rien pour le démentir. La première chose que l'on note en entrant dans son bureau, c'est deux grands portraits de lui en compagnie de Saddam.

Son Excellence était de méchante humeur. « Je vous avais prié de venir seul! » reprocha-t-il à Svend Robinson. Je suis pas si con, j'ai compris le message, et me préparais à quitter les lieux, suivi de mon confrère Daniel Black de RCI. C'était sans compter sur le côté chevaleresque de Svend: « Si mes amis journalistes quittent, moi aussi d'abord ». Un instant, je crus que le petit suppôt du grand Saddam allait sauter à la gorge de notre vaillant député, mais il se contenta de se renfrogner et de nous ignorer superbement. De son air le plus fendant, Svend le remercia de sa compréhension, et cette rencontre qui avait si mal commencée se poursuivit tout aussi mal. Son Excellence boudait.

— Je regrette que votre pays, le Canada, soit si servilement aligné sur les positions américaines, nous lança-t-il tout de go. Je regrette que votre pays ne fasse pas entendre sa voix au Conseil de sécurité pour demander la levée de l'embargo.

Il ajouta que les autorités canadiennes venaient de refuser un visa à un secrétaire de son ministère ainsi qu'à un médecin qui devaient se rendre à une conférence internationale, et que cela faisait décidément beaucoup d'empêchements à l'amitié qui devrait unir les peuples de bonne volonté.

Svend l'entraîna habilement sur le terrain des affaires. Soit, Son Excellence n'aimait pas la politique canadienne, mais le blé canadien, miam-miam le blé canadien, non?

— Nous achetons notre blé en Australie, laissa tomber Son Excellence. Pour ce qui est des échanges commerciaux, le Canada est sur notre liste noire.

Svend crut bon de faire le point: lui non plus, député de l'opposition, n'était pas d'accord avec la politique canadienne concernant l'Irak. Il était venu ici à la tête d'une délégation d'observateurs humanitaires, laquelle délégation témoignerait à son retour au Canada des catastrophiques effets des sanctions, et ferait tout en son pouvoir pour susciter la compassion des Canadiens, noble tâche s'il en était, mais qui se compliquait du fait de certaines rumeurs, voyez ce que je veux dire... Son Excellence

Voir **SON EXCELLENCE** en A2

Le nouveau CHUM: un choix qui est loin de faire l'unanimité

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

La ministre de la Santé, Pauline Marois, et le premier ministre Lucien Bouchard confirmeront ce matin que le nouveau CHUM sera construit d'ici sept ans dans la Petite-Patrie, un choix qui est loin, très loin de faire l'unanimité, tant il risque de vider le centre-ville de ses hôpitaux.

Plusieurs médecins et urbanistes s'insurgent contre l'emplacement choisi, un quadrilatère où se trouvent actuellement

des garages de la STCUM, entre le boulevard Rosemont et les rues Saint-Denis, de Bellechasse et de Gaspé.

« Je me désole que l'on n'ait absolument rien appris du triste épisode de la tentative de Marc-Yvan Côté de déménager l'Hôtel-Dieu à Rivière-des-Prairies, commente Gérard Beaudet, professeur à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal. La manière est identique: un

Voir **LE NOUVEAU** en A2



Vers un accord sur les OGM?

Un militant de Greenpeace escalade un gigantesque épi de maïs dressé devant le siège de l'OACI, rue University, à Montréal, où se tiennent les pourparlers sur le commerce des organismes génétiquement modifiés (OGM).

PHOTO REUTERS

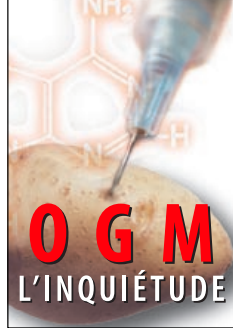
Un heureux esprit de compromis règne au sein des négociateurs

MATHIEU PERREAULT

Les négociations sur le Protocole de biosécurité ont démarré cette fin de semaine sur les chapeaux de roues. « Un heureux esprit de compromis règne », a dit en conférence de presse le Colombien Juan Mayr, qui préside les pourparlers sur le commerce des organismes génétiquement modifiés (OGM).

M. Mayr a remis à la fin de la semaine les questions les plus épineuses, dans l'espoir que des ententes sur les autres points donnent un « momentum » suffisant pour tout régler. Depuis samedi, des procédures différentes pour les semences et les grains ont été élaborées, et des exemptions ont été proposées pour les produits expérimentaux et pharmaceutiques, et les OGM en transit.

La venue d'une trentaine de ministres de l'Environnement, attendus d'ici jeudi à Montréal, prouve selon M. Mayr qu'il y a



une « volonté politique » de conclure un accord cette semaine. Pour leur rappeler les peurs que suscite le domaine transgénique, Greenpeace a installé hier matin un maïs géant devant le siège de l'OACI, rue University, où travaillent les 600 délégués de

138 pays.

Le ministre canadien de l'Environnement, David Anderson, s'est attiré sa part de critiques parce qu'il a tardé à confirmer sa présence. Le groupe écolo Les Amis de

Voir **VERS** en A2

Autres textes en page A16

Roger D. Landry quitte La Presse

ISABELLE HACHEY

Le président et éditeur Roger D. Landry a annoncé hier soir qu'il quitte *La Presse*, après avoir tenu la barre du quotidien de la rue Saint-Jacques pendant vingt ans.

« Le temps est plus que venu pour moi de passer la main. J'y songeais depuis longtemps », écrit M. Landry, 66 ans, dans son dernier message aux lecteurs de *La Presse*, publié aujourd'hui en page éditoriale.

Le président et éditeur a été fortement ébranlé par la mort tragique de son bras droit, Claude Masson, dans l'écrasement du vol 990 d'EgyptAir au large des côtes du Rhode Island, le 31 octobre.

Ainsi, M. Landry a beaucoup réfléchi à son avenir pendant la période des Fêtes, et a décidé de profiter de l'an 2000 pour relever de nouveaux défis et se retirer du quotidien qu'il dirige depuis décembre 1980.

« J'ai accepté de rester en poste jusqu'à la nomination d'une nouvelle direction, mais déjà dans ma tête, j'entrevois ma nouvelle vie. Sans le fardeau de *La Presse* sur mes épaules, mais sentant déjà la nostalgie qui va suivre », écrit M. Landry.

« Je quitte *La Presse* avec beaucoup d'émotion parce qu'il s'est instauré au journal un réel esprit de corps auquel moi-même, comme président et éditeur, j'avais le privilège de participer. C'est comme une famille dont je ne serai plus et que je ne verrai plus », a mentionné M. Landry par voie de communiqué.

Celui qui a établi un record de longévité à la direction de *La Presse* souhaite désormais entreprendre des activités professionnelles qui lui laissent plus de loisirs et qui lui permettent d'accorder plus de temps à ses proches.

André Desmarais, président de Power Corporation et du conseil d'administration de *La Presse*, annoncera le nom du successeur de M. Landry dans les prochains jours.

Le conseil d'administration a appris la décision de M. Landry « avec regret », a affirmé M. Desmarais dans un communiqué. « M. Landry a assuré la stabilité de l'entreprise depuis 1980 et a aussi permis au journal de maintenir une salle de rédaction et des chroniqueurs des plus réputés au Québec, tout en assurant la rentabilité commerciale de l'entreprise et sa stabilité financière. »

Fin administrateur, M. Landry a remis *La Presse* sur ses rails lors de son arrivée en poste, en 1980. À l'époque, le quotidien se relevait d'une grève de sept mois qui avait emporté dans la tombe le *Montréal-Matin*. En 15 ans, c'était le troisième conflit de travail majeur au sein de cette entreprise qui a compté jusqu'à 22 syndicats.

Depuis 1980, à la faveur d'un contexte social différent, il n'y a eu depuis aucun autre arrêt de travail à *La Presse*.

D'autre part, M. Landry s'est fait un devoir de renforcer la présence de *La Presse* dans son milieu. Il a été

Voir **ROGER D.** en A2

Autres textes en page A6 et B2

Bush et Gore remportent l'Iowa



Le républicain George W. Bush (avec 41 % des voix) et le démocrate Al Gore (63,5 %) ont comme prévu aisément remporté hier soir les caucus de l'Iowa, mais la surprise est venue du milliardaire Steve Forbes qui a obtenu près de 30 % des suffrages républicains. Voir en page A14

INDEX

Petites annonces	- affaires C2	Bandes dessinées C16	Feuilleton C17	Opinions B3
- index B7	Arts et spectacles C12 à C15	Bridge A20	Horoscope C18	Politique B1, B8
- immobilier B7	- horaire spectacles C14	Décès C19	Le monde A14, B4, C20	Tabloïd Sports
- marchandises B7, C16	- horaire télévision C12	Économie C1 à C11	Loteries A2, A5	- Réjean Tremblay S5
- emplois C16, C17	- télévision C12	Éditorial B2	Mots croisés C16, S10	
- automobile C17, C18		Êtes-vous observateur B7	Mot mystère C17	

ÉDITORIAL
 Une danse du ventre fiscale
 - Mario Roy
 page B2

MÉTÉO
 Ciel variable
 Max. -8
 Min. -20
 Cahier Sports, page 16



Suites de la une

Le nouveau CHUM: un choix qui est loin de faire l'unanimité

LE NOUVEAU / Suite de la page A1

coup de force, sans études d'impact publiques. »

Avec le déménagement dans l'ouest de la ville des cinq hôpitaux du Centre universitaire de santé McGill, censé se faire d'ici 2004, le centre-ville de Montréal risque de se vider de ses huit hôpitaux en moins d'une décennie, souligne M. Beaudet. « Il faut se demander ce qu'on va faire avec tous ces bâtiments, dont la superficie totale est d'au minimum une fois et demie celle de la Place Ville-Marie », souligne-t-il.

Sans donner plus de précisions, le ministre de la Santé a toutefois manifesté l'intention de continuer à utiliser certains édifices

au centre-ville, a indiqué le président du conseil des médecins du CHUM, le Dr Valiquette, qui devait rencontrer hier soir des représentants gouvernementaux. Le Dr Valiquette affichait « un optimisme prudent », mais ses réticences étaient palpables. « C'est certainement un secteur de la ville qui a besoin de soins, et il est attrayant pour l'Université de Montréal d'avoir du neuf, a-t-il dit. Mais il y a un certain scepticisme du corps médical, ce n'est pas exactement ce à quoi les gens s'attendaient. »

Le Dr Valiquette s'interroge notamment sur l'ampleur du projet qui sera dévoilé aujourd'hui à l'Université de Montréal. « On parle de 850 lits, c'est plus petit que ce qu'on pensait — de 1200 à 1300 lits — et ce n'est pas suffisant pour les besoins du CHUM »,

dit-il. « Ce n'est peut-être pas un choix très judicieux, d'autant plus qu'il y a une cour de triage à l'arrière », ajoute le Dr Jacques Gratton, porte-parole des médecins de l'Hôtel-Dieu.

L'emplacement a été choisi parmi une douzaine d'autres par la Corporation d'hébergement du Québec, qui a jugé que l'agrandissement des trois hôpitaux actuels coûterait trop cher et causerait trop d'inconvénients aux patients.

L'architecte et urbaniste Jean-Claude Marsan persiste à croire que l'on ferait mieux d'agrandir l'Hôtel-Dieu. « Le terrain qui l'entoure est suffisamment vaste, note-t-il. Là, on va se retrouver dans un milieu résidentiel et les retombées vont se faire au détriment de la population qui y vit. Ça va être comme pour

Radio-Canada, ça n'a rien rapporté à l'est de Montréal si ce n'est de perturber le résidentiel. »

Le directeur des services professionnels du CHUM, le Dr Louis Dufresne, accueille positivement le choix de Québec. « On se déplace vers un endroit qui est plus central par rapport à notre territoire, ça a plein de bons sens », dit-il. La ministre devra cependant annoncer sans délai des investissements dans les hôpitaux existants, juge-t-il. « Il faut des annonces à plus court terme, parce qu'il va falloir qu'on continue à vivre dans nos affaires pour les sept, huit ou dix prochaines années, rappelle-t-il. On a un gros problème de désuétude de locaux, il nous faut des équipements de salles d'opération et de radiologie, sans quoi on ne pourra pas jouer notre rôle d'hôpital universitaire. »

VINCENZO DIMAULO

Précision

Contrairement à ce que nous avons écrit, les agents de libération conditionnelle de l'Établissement Sainte-Anne des Plaines n'avaient pas recommandé que Vincenzo Dimaulo soit envoyé dans une maison de transition. Ils avaient plutôt suggéré que le mafioso italien bénéficie de sorties sans escorte pour voir sa famille. Et c'est exactement ce qu'ont décidé les trois commissaires de la CNLC.

LIGNE JEU

Correction

Une petite erreur s'est glissée, vendredi dernier, dans le numéro de téléphone de la ligne Jeu, aide et références. Les personnes qui éprouvent des problèmes de jeu doivent signaler, à Montréal, le (514) 527-0140 ou, sans frais, le 1-800-461-0140. Nos excuses.

SON EXCELLENCE / Suite de la page A1

ne voyait pas.

— Au chapitre des droits humains par exemple...

— Quoi les droits humains ? Trouvez pas qu'on a plus pressé à s'occuper ?

— Certes, ce ne sont pas les tâches urgentes qui manquent dans votre pays, glissa perfidement notre député avec un sourire carnassier, mais vous prenez quand même le temps de construire, ici et là, quelques nouveaux palais...

— Des nouveaux palais ? On vous a mal renseignés. Ce sont des vieux palais qu'on rénove, protesta Son Excellence.

J'ai vu le moment où ces deux-là allaient parler bricolage. Courez donc, Amdoun, mettez-vous du papier pare-vapeur avant de poser le gyproc ?... On sentait que l'entretien tirait à sa fin, il était temps de poser la vraie question, celle pour laquelle nous étions venus :

— Et maintenant, votre Excellence, que va-t-il se passer maintenant, en Irak ?

Vers un accord sur les OGM?

VERS / Suite de la page A1

la Terre a affiché un « avis de recherche » avec le nom de M. Anderson, à plusieurs endroits près de l'OACI. « Nous nous attendons à le voir cette semaine, a dit John Hery, conégociateur canadien. Au départ, ce ne devait pas être une rencontre ministérielle. »

Le Canada fait partie du « groupe de Miami », qui regroupe six grands exportateurs d'OGM allergiques aux barrières commerciales. Selon Arnaud Apoteker, de Greenpeace France, M. Anderson était coincé parce qu'aucun ministre du groupe de Miami n'était supposé se rendre à Montréal.

Les observateurs les plus extrémistes de la rencontre, les verts et les industriels, ont essuyé des revers. Les écologistes voulaient que les grains soient soumis aux mêmes procédures que les semences, et les industriels qu'ils en soient exemptés. En vertu du Protocole, les

exportateurs de semences et de plantes transgéniques devront avertir les pays importateurs du moment d'arrivée d'une cargaison. Les règles seront plus souples avec les « matières premières », par exemple les graines.

Tout le monde marche sur des oeufs quand on évoque les relations entre le Protocole et l'Organisation mondiale du commerce, le dossier épineux que M. Mayr a choisi de reporter à la fin de la semaine. Le tiers-monde et les écologistes soutiennent que le « principe de précaution » devrait permettre à un pays d'interdire des importations sur la base d'un simple doute.

Le Canada considère que le principe de précaution doit reposer sur des études scientifiques. « Et surtout, prévient M. Ballhorn, il faut que les pays soient tenus de faire des tests supplémentaires » pour vérifier que les dangers soulevés par la science sont bien réels.

Son Excellence

— Je ne suis pas dans la business de la prédiction, se défila le sous-ministre.

— C'mon ! Quelle est votre réponse à la résolution 1284 ?

— We wait and see...

Ça n'a l'air de rien, mais ce « wait and see » était un scoop. Au moment où cela a été dit, ce « wait and see » se démarquait singulièrement du non catégorique que l'Irak opposait jusque-là à la résolution 1284. Si j'avais été un vrai journaliste, je me serais dépêché, en sortant du bureau de Son Excellence, de vous informer de cette importante ouverture, mais je me suis dit, bof, ils ne savent probablement pas ce qu'est la résolution 1284, ça peut attendre. Je ne me suis pas trompé ? Vous ne mourrez pas vraiment d'envie de savoir ce qui arrive avec la résolution 1284 ? Eh bien je vais vous le dire quand même.

Mais d'abord un succinct rappel. Après la guerre du Golfe (1991) les Nations unies créent une commission (l'Unscorn) chargée de désarmer l'Irak. Les Américains répètent que les sanctions seront levées quand ils au-

ront l'assurance que l'Irak sera désarmé. Pendant huit ans les inspecteurs de l'Unscorn quadrillent l'Irak. Fin 98, tous les observateurs, dont ceux de l'Agence internationale de l'énergie atomique, avancent que l'Irak a rempli ses obligations et qu'il est temps de lever les sanctions. Ce n'est pas du tout l'avis de l'Unscorn qui rappelle ses inspecteurs, prétendant « empêchés de faire leur travail ». Clinton (en plein Monicagate) bombarde l'Irak une fois de plus. On est le 16 décembre 1998. Il n'y a plus d'inspecteurs UN en Irak depuis cette date.

Exactement un an plus tard, le 17 décembre dernier, le Conseil de sécurité adoptait la résolution 1284 qui propose le marché suivant à Saddam Hussein : création d'une nouvelle commission de surveillance baptisée Unmovic, plus indépendante des Américains que la précédente. Les inspecteurs de cette commission retournent sur le terrain, et après rapport favorable, les sanctions seront levées pour des périodes de quatre mois renouvelables.

Réaction immédiate de l'Irak : Vous nous

prenez pour des cons ou quoi ? Vous nous ramenez des inspecteurs et on garde les sanctions ! C'est non, non et non. On est écoeuré.

C'est pour ça que je vous disais que le « wait and see » de Son Excellence le sous-ministre des Affaires étrangères était une manière de scoop. Mais je crois que cela a déjà rechangé depuis. Cela change tous les jours. Non. Peut-être. We wait and see... Si vous voulez mon avis, je crois que les Irakiens n'ont pas le choix d'au moins essayer. Pour laborieuse et tordue qu'elle soit, la résolution 1284 desserre quand même un tout petit peu le noeud qui étouffe leur pays. Bien sûr je n'en ai pas soufflé mot à Son Excellence, je n'ai pas l'impression que mon avis lui importait beaucoup. Pour vous dire, je ne suis même pas sûr que Son Excellence tienne tant que cela à la levée des sanctions. En affaiblissant le peuple, ne renforcent-elles pas, chaque jour un peu plus, le pouvoir de son ami Saddam ?

JEUDI: La suite, dans « Carnet de voyage », en page A5

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272

Abonnement : (514) 285-6911

Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039

Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : (514) 285-7070

Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111

Télécopieur : (514) 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : (514) 285-6931

National, TéléPlus : (514) 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : (514) 285-6892

Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

<http://lapresse.infinet.net>

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650

Port de retour garanti. (USP5003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne

à trois chiffres : 5-5-0

à quatre chiffres : 2-5-2-5

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les

donneurs aux endroits suivants :

■ à Montréal : Centre des donneurs de sang,

centre commercial Maisonneuve, 2991, rue

Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h

à 19 h 30 ;

■ à Montréal : Université McGill, faculté

Sciences et Génie, centre universitaire

William Shatner, 3480, rue McTavish, de

10 h à 17 h. Objectif : 150 donneurs ;

■ à Montréal : paroisse Saint-Jean-de-

Matha, parrainée par la caisse populaire

Saint-Jean-de-Matha de Montréal, église

Saint-Jean-de-Matha (sous-sol), 6821, rue

d'Aragon (angle Allard), de 12 h 30 à 20 h.

Objectif : 200 donneurs ;

■ à Lennoxville : Université Bishop, théâtre

Centennial, de 12 h à 19 h. Objectif : 200

donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Coeur de gitane

■ Chemise garnie de dentelle, jupe volantée, broderie de fleurs, bouquets perlés, boucles d'oreilles à plumes, bottes cosaques, pas de doute, la gitane débarque dans le paysage de la mode avec toute sa dose de couleurs vives et épicées. La mode, qui décidément n'est pas à une contradiction près, évolue par contraste, opposition. Ainsi, après l'ère minimaliste des Calvin Klein et Donna Karan des dernières années, émerge un courant plus baroque et délinquant dans l'âme. À lire dans le cahier Mode de demain.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?

Répondez à la question du jour:

— par téléphone, en composant le 514-285-7333;

— par Internet : <http://lapresse.infinet.net>

Croyez-vous que Preston Manning obtiendra l'appui majoritaire des délégués de son parti à son projet de créer l'Alternative unie le week-end prochain?

La pénurie appréhendée de professeurs qualifiés dans les universités québécoises vous surprend-elle?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 20 %

Non: 80 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

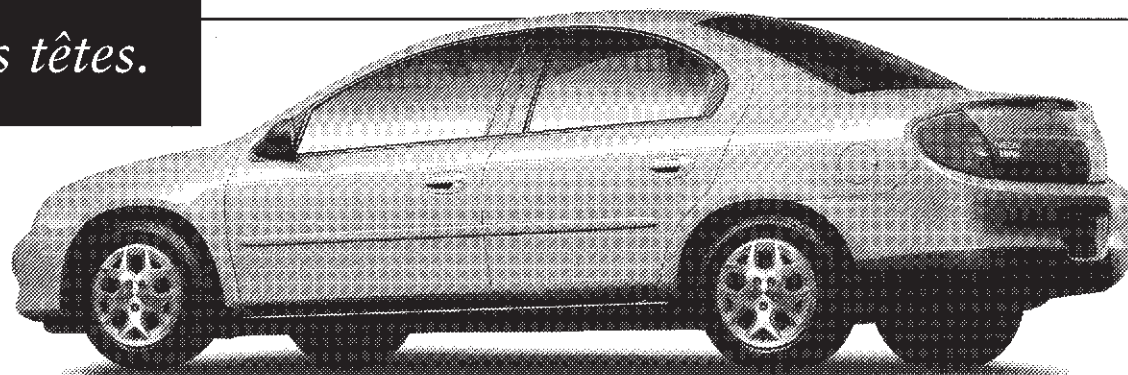
Elle fait tourner les têtes.

LA NEON 2000.

Un petit côté sophistiqué qui ne passe pas inaperçu.

- Transmission manuelle à 5 vitesses
- Roues de 15 po en aluminium
- Lecteur multi-CD intégré

Ajoutez la transmission automatique pour seulement 8 \$ de plus par mois.



Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep.

229\$⁺

PAR MOIS

Location, terme de 48 mois.
Comptant initial de 2 400 \$.
Aucun dépôt de sécurité.

Options de location de 48 mois offertes	
Mensuel	Comptant initial
229 \$	2 400 \$
249 \$	1 470 \$
281 \$	0 \$

Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep, du Québec

CHRYSLER

le génie exprimé avec passion

* Tarifs mensuels de 229 \$/249 \$/281 \$ établis d'après la Neon I.E. 2000 21D + RDW + WJA et de 237 \$/257 \$/289 \$ d'après la Neon LE 2000 22D + RDW + WJA. Comptant initial ou échange équivalent. Immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada ltée. Le premier versement sera exigé. Rachat non requis. Location pour usage personnel seulement. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 100 800 kilomètres, au taux de 8 ¢ le km. Le concessionnaire peut louer à prix moindre et avoir à commander. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Jeep, est une marque déposée de DaimlerChrysler utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Visitez nous dès aujourd'hui à www.daimlerchrysler.ca.

Actualités

Montréal-Mode : Scraire n'y voit aucun conflit d'intérêts

Il y a 10 ans, il parlait tout autrement de « l'éthique au quotidien »

DENIS ARCAND

Allez vous faire voir ailleurs. Voilà, en résumé, la réponse qu'a servie hier aux critiques de Montréal-Mode le président de la Caisse de dépôt et placement du Québec, Jean-Claude Scraire.

M. Scraire avait convoqué hier une conférence de presse pour gérer les protestations d'entrepreneurs qui se plaignent de l'apparence de conflit d'intérêts structurels à la filiale Montréal-Mode, qui a un mandat hybride unique à la Caisse.

Montréal-Mode, dirigée par Chantale Levesque et son mari, Claude Gilbert, est à la fois un holding à but lucratif (Montréal-Mode International) qui commercialise ses propres marques et un bras spécialisé de la Caisse (Montréal-Mode Investissements) chargé de placer des participations minoritaires dans des compagnies concurrentes.

Les critiques exigent que les deux volets soient séparés. Ils ne veulent pas présenter des dossiers confidentiels à un organisme qui n'offre aucune étanchéité entre ses volets commercial et d'investissement.

« Je ne veux pas être brutal, mais si (l'apparence de conflit d'intérêt dans l'étude des dossiers) est un problème majeur, c'est pas obligatoire d'aller chez Montréal-Mode, a dit M. Scraire. Si quelqu'un pense qu'il y a un problème, il ne doit pas y aller, tout simplement. Il y en a d'autres sociétés d'investissement : qu'ils aillent ailleurs. »

De plus, « dans l'immense majorité des cas, il n'y en a pas de problème (de conflit



Chantale Lévesque, directrice de Montréal-Mode, accompagnait Jean-Claude Scraire, président de la Caisse de dépôt et placement du Québec, lors de sa conférence de presse.

PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

d'intérêt) », a ajouté M. Scraire, qui estime que tous les designers de Montréal « produisent des produits différents dans des créneaux différents » et que, par conséquent, on ne peut parler de concurrence à Montréal. « Les designers d'ici ne sont pas en concurrence entre eux, ils sont en concurrence avec le monde. »

M. Scraire a fait distribuer un programme du géant multinational de la mode

LVMH, qui a ses propres produits et des investissements minoritaires dans des concurrents sans qu'on en fasse un plat en France.

Pas question, donc, de scinder les deux volets de Montréal-Mode : « Même pour investir, ça prend une expertise de gens qui ont l'expérience de la production de qualité, des ententes avec les grands magasins, du marketing et de la vente à l'international. On a acheté la compagnie Shan (qui appartenait

à Mme Levesque et M. Gilbert) aussi pour l'expertise de sa direction (pour juger ce qui est un produit porteur). Nous (à la Caisse), on a juste la compétence du côté financier. »

Mme Levesque a pour sa part souligné qu'une « quinzaine » d'entrepreneurs-designers concurrents ont choisi, eux, de présenter des demandes d'investissement à Montréal-Mode et qu'ils n'ont pas l'air de s'en plaindre. Des annonces d'investissement vont être annoncées, a-t-elle dit hier. En outre, Montréal-Mode est en pleine expansion : les effectifs sont passés de 100 à 150 et ils seront bientôt à 200.

Les craintes de conflit d'intérêt ont été exacerbées dans l'industrie, par la nomination par Mme Levesque de son beau-frère, Richard Legendre, dans un poste-clé de l'analyse des demandes de financement soumises par les compagnies concurrentes.

« Richard connaît très bien le milieu de la mode. Tous les postes et leurs descriptions de tâches sont discutés à l'exécutif », a assuré Mme Levesque. M. Scraire dit que les nominations et leur implications éthiques et de conflit d'intérêt sont censées être examinées par la Caisse. Mais il dit ne pas savoir si celle de M. Gilbert l'a été.

L'apparence de conflit d'intérêts semble être un problème moins important pour M. Scraire qu'en 1990, lorsqu'il avait écrit ces lignes dans un ouvrage collectif intitulé *L'éthique au quotidien* : « On cherchera particulièrement à l'intérieur de la grande entreprise à se donner des règles protectrices contre les conflits d'intérêts ou même les apparences de conflits d'intérêts, à assurer la confidentialité de l'information qui appartient à l'entreprise, à prévenir l'usage, à des fins personnelles ou pour autrui, d'informations privilégiées acquises dans le cadre du travail. »



PHOTOS ALAIN ROBERGE, La Presse

Deux des écoles à un dollar : Sommerled et Franseca Cabrini.

Transfert d'écoles : le coût passe de 1 \$ à 3 200 001 \$

MARC THIBODEAU

Ce n'est finalement pas un seul dollar mais plutôt 3,2 millions de dollars que la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) recevra si elle accepte, comme lui demande le ministre de l'Éducation, François Legault, de transférer trois écoles récemment fermées à la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

« Si une telle décision est prise par votre commission scolaire et afin de palier (sic) au manque à gagner résultant de cette aliénation pour une valeur nominale de 1 \$, je vous allouerai un montant de 3,6 millions, dont 1,2 million en 1999-2000 et 2,4 million en 2000-2001. Ces montants devront

être utilisés uniquement pour la restauration et la rénovation des écoles de votre commission scolaire », indique le ministre dans une lettre transmise à la CSEM que *La Presse* a obtenue hier.

Jeudi dernier, le porte-parole du ministre, Alain Leclerc, s'était contenté d'indiquer lors d'un entretien

téléphonique que le ministre demandait le transfert des trois écoles pour 1 \$, sans aborder la question de la compensation.

Hier, il a déclaré dans un premier temps qu'il était certain d'en avoir parlé à cette occasion. Il a ensuite convenu qu'il avait « peut-être » omis de le faire. Aucun des médias écrits qui citaient M. Leclerc dans ce dossier à la fin de la semaine dernière ne relevait, quoi qu'il en soit, la question de la compensation.

Le ministre lui-même avait brièvement abordé le sujet en matinée lors d'une conférence de presse tenue à Québec où il annonçait les détails d'un nouveau programme d'adaptation scolaire. Aucun mon-

tant n'a été mentionné à cette occasion.

Du côté de la CSEM, on demeure des plus discrets quant à la proposition du ministre. Elle devrait être discutée à la prochaine réunion du conseil des commissaires, mercredi soir, indiquait hier le porte-parole de l'organisme, Michael Cohen.

La semaine dernière, le président de la commission scolaire anglophone avait déclaré, lorsque *La Presse* avait soulevé la demande du ministre de transférer les écoles pour la somme symbolique de 1 \$, qu'il s'agissait d'une idée « absurde ».

M. Legault est aussi d'avis qu'un transfert sans compensation n'est pas approprié. « Vous avez vu ce

qui est dans la lettre », se contente de signaler M. Leclerc à ce sujet.

Le négociateur de la CSDM, Robert Cadotte, ignorait hier que le ministre souhaitait verser une somme de 3,2 millions en contrepartie du transfert des écoles. Il espère que les sommes qui pourraient ainsi être engagées ne limiteront pas la capacité du ministre de résoudre les problèmes d'espace de la commission scolaire francophone, qui dit manquer de 3250 places pour accueillir convenablement ses élèves.

M. Leclerc assure que les sommes promises à la CSEM n'auront aucun impact sur la solution que M. Legault promet d'avancer avant la fin du mois.

Les suppléants se font désespérément rares à la CSDM

MARC THIBODEAU

Les suppléants se font désespérément rares à la Commission scolaire de Montréal (CSDM), qui s'appête à lancer un appel public dans l'espoir de renouveler sa banque de candidats.

Selon le commissaire indépendant Guy Vidal, le manque de suppléants est si criant que la commission scolaire a été incapable à plusieurs reprises depuis le début de l'année scolaire de remplacer des enseignants absents.

« Dans ces cas-là, le directeur de l'école peut être contraint de s'occuper d'une classe, ce qui l'empêche de réaliser son travail nor-

mal. Un enseignant peut aussi accepter de chapeauter deux classes en même temps, ce qui n'est évidemment pas idéal », note M. Vidal.

La CSDM divise son territoire en une demi-douzaine de regroupements, qui disposent tous de leur propre banque de suppléants. Elle ne dispose pas pour l'heure de données centralisées permettant d'apprécier l'ampleur exacte du problème.

À titre indicatif, M. Vidal souligne qu'il y a eu cinq jours durant les mois de novembre et de décembre où tous les enseignants absents dans son propre regroupement, qui couvre le nord de la ville, n'ont pu être remplacés. « À une occasion, il nous manquait dix personnes », dit-il.

Le commissaire est d'avis que le problème découle largement du programme de départs

à la retraite lancé par le gouvernement il y a quelques années. Les suppléants d'alors ont bénéficié de promotions qui n'ont relevé suffisamment ne se manifeste, dit-il.

L'Alliance des professeurs de Montréal croit que la situation était prévisible depuis que ce programme a été mis sur pied.

Son porte-parole, Yves Parenteau, déplore que la CSDM ne dispose pas d'une banque centralisée pour gérer les suppléants. « Ce serait plus facile de répondre aux besoins s'ils pouvaient passer d'un regroupement à l'autre », indique-t-il.

M. Parenteau ajoute que les exigences particulières de la CSDM envers les suppléants, obligés de réussir un examen de français avant de postuler, ne facilitent pas non plus les choses. « Les autres commissions scolaires ne demandent pas une telle chose pour les suppléants », dit-il.

Pour « régulariser la situation » à la CSDM, M. Vidal entend demander au service des ressources humaines d'élaborer un plan d'action à « court et moyen terme », qui inclut un appel public visant à combler les banques de suppléance. Cette demande fait partie d'une résolution qui sera présentée demain lors du prochain conseil des commissaires.

Dans l'intermédiaire, les fonctionnaires se démènent déjà, dit-il, pour recruter de nouveaux candidats. « Ils vont jusqu'à Rimouski », note M. Vidal.

La Fédération des commissions scolaires du Québec n'a pas observé pour le moment de problèmes majeurs de cette nature à l'échelle de la province. « La situation peut cependant varier d'une région à l'autre », note son porte-parole, Denis Pouliot.



Les péquistes craignent pour l'avenir de l'Hôtel-Dieu

Les militants souhaitent que le CHUM soit greffé au seul hôpital francophone de l'Ouest

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Les militants péquistes du centre-ville de Montréal s'inquiètent de l'intention du gouvernement Bouchard de transplanter le CHUM près du métro Rosemont.

« On est à évaluer la proposition du gouvernement. Les membres s'inquiètent de l'avenir de l'Hôtel-Dieu, le seul hôpital francophone à l'ouest » observe Mario Beaulieu, président régional pour les 14 comtés de Montréal-Centre. Avec le nouveau CHUM — dont la construction sera confirmée aujourd'hui par la ministre de la Santé, Pauline Marois, « on peut s'inquiéter d'une fermeture partielle de l'Hôtel-Dieu et les militants s'y opposent » observe M. Beaulieu.

Cette question devrait atterrir sur le parquet du Conseil national du PQ, les 5 et 6 février. « Des comtés préparent des résolutions », confie M. Beaulieu, qui souligne que Mme Marois pourrait régler le problème avant qu'il n'apparaisse en se faisant rassurante quant à l'avenir de la vieille institution de Jeanne-Mance.

Les militants du PQ souhaitent toujours que le nouveau CHUM soit greffé à l'Hôtel-Dieu.

Au sein du PQ, les rumeurs allaient bon train hier sur le remplacement du directeur général, Yves



Les membres s'inquiètent de l'avenir de l'Hôtel-Dieu, le seul hôpital francophone à l'Ouest, affirme Mario Beaulieu, président régional du PQ pour les 14 comtés de Montréal-Centre.

(Bob) Dufour, qui a quitté le poste qu'il occupait depuis 1996, désireux de rompre, après plus de 20 ans, avec le travail accaparant des stratégies politiques. Sylvain Tan-

guay, chef de cabinet de Maxime Arseneault et ex-collègue de Pierre D'Amours chez Pauline Marois, fait partie de la courte liste des successeurs prévisibles. M. D'Amours est

au cabinet de Lucien Bouchard en charge des relations avec le parti et a, dit-on, son mot à dire sur le choix du successeur, mais Lucien Bouchard n'a pas encore arrêté son choix, insiste-t-on.

Au Conseil national, les péquistes soulèveront des débats autour de sujets controversés. Même si le président du Conseil du Trésor, Jacques Léonard, l'a repoussé du revers de la main, les jeunes péquistes exigent que Québec et la CEQ appliquent l'avis de la Commission de protection des droits de la personne, qui désavouait le gel d'échelon appuyé par la centrale.

Du même souffle, les péquistes de Lotbinière, insatisfaits du projet de loi adopté en décembre dernier, demandent à Québec de légiférer à nouveau sur les clauses discriminatoires pour les « abolir définitivement et complètement ».

Les péquistes de Marquette demandent aussi à Québec de mettre de côté le scénario d'une hausse de l'immatriculation pour financer le plan de transport de Montréal. Ceux d'Argenteuil veulent que Québec prolonge le moratoire sur les nouveaux permis d'exploitation de source d'eau, jusqu'à l'adoption d'une politique sur l'eau potable.

En outre, les péquistes de Rosemont préconisent la disparition des régies régionales de la santé — mises en place sous les libéraux, à l'instigation du Rapport Rochon (Jean Rochon titulaire de la Santé sous Jacques Parizeau et Lucien Bouchard, de 1994 à 1998). On souhaite aussi que chaque établissement du réseau — on en compte plus de 900 — vienne une fois par année rendre des comptes devant une commission de l'Assemblée nationale.



FUMEURS

NON-FUMEURS



PHOTOS RÉMI LEMÉE, La Presse

Hier, dans un café Second Cup, l'aire réservée aux fumeurs était pleine à craquer. En revanche, les non-fumeurs pouvaient choisir parmi la dizaine de places mises à leur disponibilité : elles étaient presque toutes vides !

Chez Second Cup, on ne fume pas... mais

MARIE-ANDRÉE AMIOT

Le café Second Cup de la rue Mont-Royal, coin Saint-André, est réservé aux non-fumeurs. En revanche, celui situé quelques portes plus loin, au coin de la rue de Lanaudière, accueille les fumeurs à bras ouverts.

En fait, 85 % des sièges sont réservés aux amateurs de nicotine qui les occupent généralement. « Les autres places sont souvent vides », se plaint Denis Généreux, propriétaire de la franchise.

M. Généreux n'est pas le seul propriétaire de café à constater que les fumeurs y sont plus nombreux que les autres. Dans tous les cafés joints par *La Presse*, les commentai-

res sont les mêmes. « On ne réussit pas à combler le peu de places réservées aux non-fumeurs, comment voulez-vous qu'on réussisse à remplir l'aire réservée que nous demande le gouvernement ? » Depuis le 17 décembre, les restaurants doivent prévoir 60 % de leurs places pour les non-fumeurs. Le reste doit aller aux fumeurs.

En principe, les cafés Second

Cup ont été déclarés « sans fumée » en 1996, suivant une politique déclinée par l'entreprise. Elle touche tous les cafés de la chaîne au Canada, sauf ceux qui étaient ouverts avant cette date. Les franchisés avaient alors l'option de fermer la porte aux fumeurs ou de conserver le statu quo, c'est-à-dire de réserver une partie de l'établissement aux non-fumeurs. « Je n'ai pas voulu interdire la fumée parce que je savais que je perdrais beaucoup d'argent », commente M. Généreux, qui a acheté sa franchise en juin 1995. Il cite l'exemple d'un café concurrent qui a vu son chiffre d'affaires baisser de 30 % durant

les mois qui ont suivi le « changement de zonage ».

Réjean Martin, du Café Dépôt du Complexe Desjardins, a installé une salle séparée avec un système de ventilation. Pendant le jour, ses clients sont en majorité des fumeurs. « Notre aire réservée aux non-fumeurs est moins occupée. Il y a toujours des places vides. Notre but, évidemment, est de combler tous les sièges. »

Selon plusieurs restaurateurs interrogés par *La Presse* en décembre, le client qui fume rapporte plus que celui qui a des poumons roses. Souvent, il commande un apéritif, un digestif en allongeant son repas avec une cigarette.

Malgré les pertes anticipées, Denis Généreux se pliera à la loi antitabac du gouvernement dès qu'il le pourra. En attendant, il profite de la période de transition avant d'investir les 30 000 \$ que lui coûteront les rénovations.

« Mais je vous assure que ce n'est pas de gaieté de coeur que je fais ces changements, car à court terme, je suis certain de perdre de l'argent », conclut-il

Reportage publicitaire

Chronique MIC - Montréal

LES ÉTATS-UNIS : premier partenaire économique du Québec

André Labrie, directeur régional

La proximité géographique, une culture d'affaires semblable, la forte intégration de la structure industrielle du Québec à l'économie nord-américaine de même que l'Accord de libre-échange (ALENA) font que les États-Unis sont aujourd'hui et de loin notre premier partenaire économique.

Des chiffres, en voici. Les exportations de biens du Québec vers notre grand voisin du sud totalisaient en 1998 presque 84 % de l'ensemble de nos exportations internationales. Un bond prodigieux si l'on compare cette donnée avec celle de 1988 qui s'élevait alors à 75 %. En fait, on constate qu'en 10 ans, la valeur des exportations québécoises vers le marché américain a crû de 300 %. À titre de comparaison, les exportations internationales à destination du reste du monde durant cette même période, ont augmenté d'à peine 50 %. Si la valeur de nos exportations de biens vers les États-Unis se chiffre à 47,9 milliards de dollars pour la seule année 1998, c'est notamment parce que nos produits répondent aux besoins de ce marché.

Quatre axes d'intervention

La stratégie proposée par le ministère de l'Industrie et du Commerce en vue de consolider et de développer encore davantage le marché américain, s'articule autour de quatre axes d'intervention :

1. Soutenir les nouvelles entreprises exportatrices et celles déjà présentes sur le marché.
2. Améliorer la concertation et le partenariat avec des intervenants tels que les commis-

saires à l'exportation et les réseaux d'entreprises.

3. Colliger et diffuser une information stratégique notamment par l'intermédiaire du site Web du MIC.

4. Renforcer le rayonnement de nos antennes commerciales que sont les bureaux du Québec à Atlanta, à Boston, à Chicago et à Los Angeles.

À cet égard, le MIC aura organisé cette année pas moins de 25 missions à des foires commerciales aux États-Unis. Ce type d'activités promotionnelles est particulièrement efficace. En effet, on évalue les ventes potentielles découlant de ces activités depuis le début de l'année à 48 millions de dollars, en plus des bénéfices prévus de l'ordre de 45 millions de dollars qu'a engendrés la visite du premier ministre du Québec en Californie en octobre dernier.

Simple, efficace et concret

Par ailleurs, le gouvernement a donné un nouveau défi à notre ministère, soit celui de faire du Québec un acteur essentiel de la future zone de libre-échange des Amériques dans le contexte de *La Décennie québécoise des Amériques*. Cette vaste opération ne vise pas seulement le développement des affaires avec l'Amérique du Sud, mais aussi le renforcement des affaires avec les États-Unis.

Vous désirez percer le marché américain? Communiquez avec nous par téléphone au (514) 499-2550, par télécopieur, au (514) 873-9915, ou par courrier électronique aux adresses suivantes : jean.lefebvre@mic.gouv.qc.ca cecile.desy@mic.gouv.qc.ca

COURS DE LANGUES

Anglais, Français, Espagnol, Italien.

PROCHAINES SESSIONS (jour, soir) 31 janvier 28 février

Inscrivez-vous aujourd'hui!

Centre-ville : (514) 849-3393
Hochelaga-Maisonneuve : (514) 255-4651

loto-québec résultats

Banco Tirage du 00-01-24

1	4	6	9	13
20	25	31	35	36
43	45	46	48	51
53	55	56	58	69

Quotidien Tirage du 00-01-24

3	4
550	2525

Extra Tirage du 00-01-24

NUMÉRO: 765773

T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ en cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité. 2815039

Mal au dos?

www.medicus.qc.ca

Medicus (514) 525-3757

Mes lettres de recommandation

Étudiez à l'UQAM et accédez à :

- Des programmes novateurs branchés sur l'avenir
- Un enseignement de qualité donné par des professeurs disponibles
- Un encadrement soutenu tout au long de votre cheminement d'études
- Un esprit d'équipe et d'entraide entre les étudiants
- Un campus moderne dans un quartier culturel animé

L'UQAM vous offre aussi l'accès aux nouvelles technologies :

- Ateliers de formation
- Bibliothèque virtuelle
- Laboratoires informatiques
- Accès à Internet
- Recherche documentaire formalisée

Pour information : (514) 987-3132 www.uqam.ca

UQAM

L'avenir est ici

La Fondation de l'UQAM offre plus de 200 bourses d'excellence chaque année, en plus de 50 Bourses d'entrée Pierre-Péladeau destinées aux finissants de cégeps.

Actualités



En octobre 1983, en compagnie du président du conseil d'administration et propriétaire de *La Presse*, M. Paul Desmarais, M. Landry dévoilait une plaque commémorant le centenaire du journal.

PHOTOTHÈQUE, *La Presse*

Une feuille de route bien garnie

ISABELLE HACHEY

Le président et éditeur de *La Presse*, Roger D. Landry, a décidé de relever de nouveaux défis. À 66 ans, il a déjà une feuille de route bien garnie, partagée entre le sport professionnel et les communications.

Né à Montréal en 1934, Roger D. Landry fait d'abord carrière dans le hockey junior, au sein d'équipes de l'organisation du Canadien. Il est l'un des premiers hockeyeurs professionnels francophones à participer à des tournées en Europe, au début des années 1950.

Il profite d'ailleurs de ces séjours en sol européen pour parfaire ses études à l'Institut des Sciences politiques et au London School of Economics. De retour au pays, il devient responsable du marketing auprès du gouvernement du Québec chez Bell Canada — où il participe à l'élaboration du réseau téléphonique de la Sûreté du Québec.

M. Landry est ensuite nommé directeur-adjoint aux relations publiques de l'Exposition universelle de 1967, où il est responsable de l'accueil des chefs d'État, des visiteurs de marque et du service des hôtes.

En 1970, il fonde à Montréal un cabinet de relationnistes-conseil, qu'il quitte pour devenir vice-président aux affaires publiques d'un grand projet de développement de Rayonier Québec, sur la Côte-Nord.

Créateur de la mascotte Youppi!, M. Landry occupe en 1977 le poste de vice-président marketing et affaires publiques du club de baseball des Expos, qui vient de s'installer au Stade olympique de Montréal.

Il entre à *La Presse* en décembre 1980, à titre de vice-président exécutif et directeur général. Le 25 mai 1981, il est nommé président-directeur général et en novembre de la même année, il en devient aussi l'éditeur.

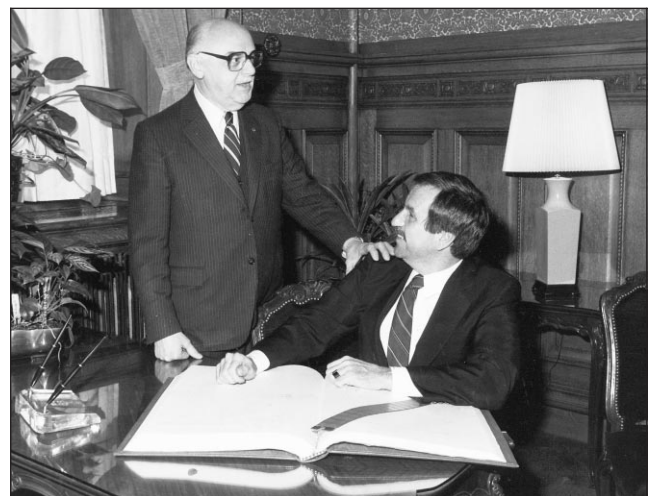
M. Landry est membre de plusieurs conseils d'administration, des milieux communautaire et artistique. Il a notamment occupé la présidence de Centraide, de l'Opéra de Montréal, de Terre des hommes et de la Place des Arts.

La feuille de route de l'homme de 66 ans compte aussi de nombreux prix, tels que la Légion d'honneur française en 1998, le titre de compagnon de l'Ordre du Canada en 1997, le prix du Mérite du B'Nai Brith Canada en 1995 et le titre d'officier de l'Ordre national du Québec en 1992.

Enfin, le président et éditeur sortant de *La Presse* a été coprésident de la Fondation pour le journalisme canadien, président du conseil de la Presse Canadienne, membre du conseil des Quotidiens du Québec et président de l'Association des quotidiens canadiens.



Le 10 août 1981, en compagnie de Maurice Richard, M. Landry recevait les encouragements de Youppi, au Stade olympique, où il pilotait l'équipe de balle-molle de la station de radio CKVL.



M. Landry en présence du maire Jean Drapeau en janvier 1982. Un vieux rêve réalisé en octobre 1984 : diriger l'Orchestre symphonique de Montréal. En novembre 1986, M. Landry était fait membre de l'Ordre du Canada par le gouverneur général du Canada, M^{me} Jeanne Sauvée.

La démission de Roger D. Landry accueillie avec surprise

HUGO DUMAS

Surprise, choc, étonnement : la démission soudaine de Roger D. Landry, à titre de président et éditeur de *La Presse*, a suscité une foule de réactions, hier soir.

« Je trouve que *La Presse* perd quelqu'un d'extraordinaire. M. Landry a été, d'une certaine façon, le sauveur du journal. Quand il est arrivé en poste, ça n'allait pas bien. Il a su ramener la fierté chez les journalistes, il a été un grand rassembleur », dit le président et chef de la direction de TVA, Daniel Lamarre, joint hier soir à La Nouvelle-Orléans où il participe à un congrès.

« Je n'hésite pas à l'appeler et lui demander des conseils. C'est un très grand Montréalais », ajoute M. Lamarre. Le groupe TVA pourrait-il mettre la main sur le quotidien de la rue Saint-Jacques ? « *La Presse* est un joyau de la famille Desmarais », dit-il.

Pour Gilbert Lacasse, président et éditeur du *Soleil* de Québec, l'industrie des quotidiens perd un éditeur de grande qualité. « Et un personnage coloré dans les réunions », confie M. Lacasse.

« M. Landry a grandement contribué au redressement de *La Presse*. J'aurais cru qu'il resterait encore un bout de temps. Est-ce que c'est un signe que l'entreprise est en voie de passer à d'autres mains ? » se demande M. Lacasse.

Michael Goldbloom, président et éditeur de *The Gazette*, se souvient que M. Landry lui a donné un solide coup de main quand il est arrivé à la barre du quotidien anglophone de Montréal. « C'est un homme exceptionnellement généreux. Il m'a beaucoup aidé, même si nous sommes des concurrents. Je l'apprécie beaucoup », explique M. Goldbloom. « Il est un leader pour l'industrie. Il a démontré que c'était un homme d'action qui sait mener les choses. Et il était là pour s'assurer de l'avenir de la *Presse Canadienne* », poursuit M. Goldbloom.

Pierre Bergeron, éditeur du *Droit* d'Ottawa, se rappelle du bon leadership exercé par M. Landry. « Il a toujours participé de façon très active aux débats. Il a toujours voulu que notre industrie garde sa place dans le monde des communications. Avec M. Landry, nous sommes certains que nos préoccupations et nos positions sont véhiculées au plus haut niveau », dit-il.

L'éditeur du quotidien *The Toronto Star*, John Honderich, trouve dommage que M. Landry tire sa révérence si rapidement. « Il est très respecté. C'est une grande perte. Il assurait le lien entre le Québec et le reste du Canada. »

« À l'occasion du centenaire de *La Presse*, il avait fait un travail d'animation et de relance qui a été tout à fait remarquable », explique le président du Conseil de presse du Québec, Michel Roy.

M. Landry est un homme près de la communauté et, avec son départ,

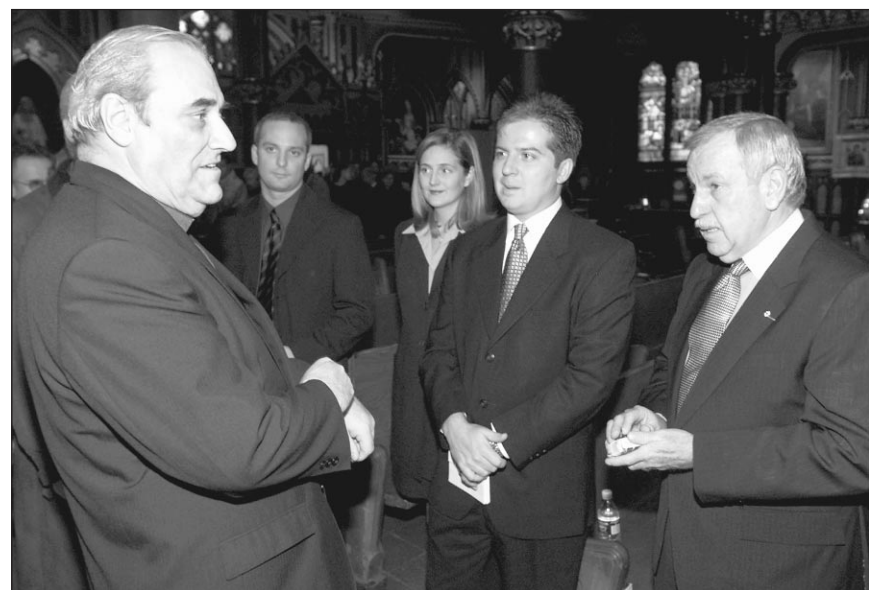
La Presse perd ce rapprochement, explique Jean-Robert Sansfaçon, rédacteur en chef du *Devoir*. « Ça implique aussi de nouveaux défis. Le journal devra se moderniser », dit M. Sansfaçon.

Pierre Bourque a qualifié M. Landry de Grand Montréalais hier soir. « Il a marqué *La Presse* par la stabilité et une ligne de pensée pendant tout son règne. *La Presse* n'a pas connu de grands conflits majeurs avec lui. Il avait su établir de bonnes relations avec les journalistes et le public. C'est une grande perte », a commenté le maire de Montréal hier avant son entrée au conseil municipal.

Les employés de *La Presse* ont aussi appris avec stupeur, en fin de journée hier, la démission de M. Landry. « Il a vraiment amélioré la situation financière de *La Presse*. Il a donné des bases solides au journal. C'est sa plus grande réalisation. C'est un très bon administrateur », explique le président du Syndicat des travailleurs de l'information de *La Presse* (STIP), Maurice Jannard.

« C'est un choc. Je suis extrêmement surpris. Il est parti de l'Opéra parce qu'il voulait se consacrer plus à *La Presse* », dit pour sa part le nouveau directeur général et artistique de l'Opéra de Montréal, Bernard Uzan.

Une porte-parole de Jean Chrétien, Jennifer Lang, a indiqué hier soir que le premier ministre ne commenterait pas le départ de M. Landry.



M. Landry en compagnie de l'archevêque de Montréal, le cardinal Jean-Claude Turcotte, en novembre dernier, aux funérailles de l'éditeur adjoint de *La Presse*, Claude Masson, et de son épouse, disparus dans l'écrasement de l'avion d'EgyptAir.

Île de Montréal

Bourque anticipe une perte de 100 millions

Le maire de Montréal n'exclut pas de demander un nouveau gel du rôle d'évaluation

ÉRIC TROTTIER

Le maire de Montréal, Pierre Bourque, évalué à « moins de 100 millions » de dollars les pertes de revenus qu'entraînerait l'adoption du prochain rôle d'évaluation, à la lumière des données les plus récentes fournies par le service d'évaluation de la CUM.

Interrogé hier soir avant son entrée au conseil, le maire a indiqué qu'il n'excluait pas de demander un nouveau gel du rôle d'évaluation à la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, si l'adoption d'un nouveau rôle devait se traduire par des pertes de revenus aussi importantes pour la Ville.

« Moi, je n'accepterai pas de pénaliser les petits propriétaires de Montréal », a déclaré le maire Bourque en soutenant qu'il avait « encore le temps » de demander un gel du rôle à la ministre Harel, même si celle-ci, il y

a deux semaines à peine, semblait avoir fermé la porte à une telle solution.

Rappelons que le rôle d'évaluation est gelé depuis trois ans, ce qui signifie que les propriétaires de Montréal reçoivent un compte de taxes basé sur la valeur de leur immeuble en 1993. Le gel du rôle d'évaluation a été accordé par Québec en 1997 à la suite de la dégringolade du marché immobilier au milieu de la décennie 1990. Or, selon les données les plus récentes révélées au dernier comité exécutif de la CUM, dont *La Presse* a obtenu copie, il semble que le secteur non-résidentiel ne se soit toujours pas relevé de la chute du marché : les immeubles à bureaux valent de 15 % à 20 % de moins qu'en 1993 ; les industries, de 14 % à 18 % de moins ; les commerces, de 10 % à 15 % de moins, etc. Résultat : si le nouveau rôle est adopté tel quel, les propriétaires du secteur

résidentiel vont devoir compenser les pertes de revenus de la Ville, qui imposera une hausse de taxes.

« Ça veut dire que j'avais raison de demander un gel, l'an dernier, (car un nouveau rôle) aurait été encore plus catastrophique pour Montréal », a poursuivi le maire Bourque.

Il dit que le comité exécutif de la CUM s'est donné dix jours, jusqu'à sa prochaine réunion, le 3 février, pour décider s'il recommandera à la ministre Harel un autre gel ou une solution de rechange, comme l'implantation d'un système de taxation à taux variables.

« Je demande au gouvernement de faire confiance aux élus (municipaux), conclut-il. On connaît notre réalité fiscale... »

D'autre part, une poignée de citoyens du quartier Ahuntsic s'est rendue à l'hôtel de ville, hier soir, pour dénoncer de nouveau

l'« arrogance » et le « comportement » des membres de la Commission de développement urbain (CDU) au moment d'entendre leurs craintes, la semaine dernière, au sujet de l'implantation prochaine d'un marché Loblaws sur le boulevard Henri-Bourassa.

Le chef de l'opposition, Michel Prescott, a dit que les citoyens en avaient « ras-le-bol » du « mépris » de la CDU à leur égard.

Le maire Bourque a rétorqué qu'il avait l'intention, une fois que le dossier Loblaws sera réglé, de « rectifier certaines choses » avec les membres de la CDU. Il a enfin rappelé qu'un comité conjoint Québec-Montréal a commencé hier ses travaux en vue de proposer des moyens de consultation plus efficaces pour la métropole. « Les outils de consultation sont là ; il y a moyen de les améliorer et c'est ce que nous allons faire », a conclu le maire, en disant attendre les recommandations du comité conjoint pour mai-juin.

Record d'affluence au Salon de l'auto

STÉPHANIE BÉRUBE

Fin janvier, l'année dernière, les organisateurs du Salon international de l'auto de Montréal s'arrachaient les cheveux : la toile du Stade olympique s'était déchirée alors que certains exposants étaient déjà en place. Un cauchemar qui devait les hanter plusieurs nuits. Cette année le scénario est tout autre : au lendemain de la fermeture, hier, le 32^e Salon présenté à la Place Bonaventure avait accueilli plus de visiteurs qu'au Stade en moins de journées d'ouverture. Un succès inespéré.

En 1999, il n'y avait finalement pas eu de Salon de l'auto à Montréal. En 1998, 241 483 visiteurs s'étaient rendus au Stade. Cette année, on souhaitait atteindre le quart de million de visiteurs, mais on craignait le pire : les Montréalais bouderaient-ils la Place Bonaventure ?

Durant les huit journées du Salon, soit deux de moins qu'en 1998, plus de 248 000 amateurs de bolides de tout genre s'y sont présentés. Samedi, l'exposition automobile a établi un record d'achalandage : plus de 50 000 visiteurs pour une journée. Du jamais vu.

« Les gens n'avaient pas eu de Salon l'année dernière et étaient impatients de voir les modèles 2000 », explique Roxanne Longpré, vice-présidente exécutif de la Corporation des concessionnaires d'automobiles de Montréal, organisatrice du Salon. Elle avoue toutefois que la nature a été plus favorable cette année que l'année dernière, le froid sibérien ayant incité les gens à choisir des activités d'intérieur plutôt que d'extérieur. Selon Mme Longpré, les attractions spéciales, comme le kiosque Ferrari, et l'arrivée des motos ont aussi contribué au succès de l'événement. « Je pense que ça nous a amené une nouvelle clientèle », dit-elle en parlant du volet « Sur deux roues » qui regroupait 150 motocyclettes. Mme Longpré espère fortement que les motos reviendront l'année prochaine. Mais où ? « On ne le sait pas encore », avoue-t-elle.

Le Stade olympique n'est pas exclu si les problèmes de toile sont réglés et qu'on assure que l'aire de jeu est totalement sécuritaire. Parce que le Salon refuse toujours de se tenir dans des coins du Stade aménagés, par exemple, au complexe sportif. Les exposants y sont fermement opposés puisqu'ils ne seraient pas tous dans un même lieu.

De plus, le Salon au centre-ville comporte des avantages. « Les gens viennent après le bureau ou vont manger et reviennent vers 19h ou 20h », explique Roxanne Longpré, précisant qu'aux heures de pointe, tôt en soirée, les gens de la Place Bonaventure ont dû ajouter des préposés à la billetterie. En plus des amuseurs publics qui étaient sur place pour divertir les gens qui attendaient en ligne. D'après un sondage réalisé auprès des visiteurs, le taux de satisfaction de ce Salon à la Place Bonaventure serait extrêmement élevé.



PHOTOTHÈQUE, La Presse

Un chat cher à Anne Hébert

Petit chat était très doux, très gentil. Il était un chat de gouttière du cinquième arrondissement de Paris qui avait laissé la France il y a trois ans, suivant sa maîtresse, Anne Hébert. Le Dr François Lubrina a soigné Petit chat qui avait peine à porter ses 17 ans dans ce pays de glace. « Pour elle, c'était un compagnon, un confident », se souvient le vétérinaire. Le Dr Lubrina dit qu'avec Petit chat, Anne Hébert avait ramené un petit morceau de ses années parisiennes. Petit chat est mort, trois mois avant sa maîtresse, le 14 octobre dernier. Dans son chagrin, la poétesse avait écrit un mot à celui qui avait si bien pris soin de son petit chat en exil. Le voici.

Montréal, le 20 octobre 1999

Cher docteur,

Je suis très en retard pour venir vous remercier du fond du coeur pour tous les soins dont vous avez su entourer si généreusement mon Petit chat jusqu'à la fin.

Mon petit tigré, issu de la grande dynastie des tigrés du 5^e arrondissement de Paris, m'a tenu fidèlement compagnie durant dix-sept années. Il était la douceur et

la grâce et je l'aimais follement. Je le pleure et seul mon chagrin m'a empêchée de vous écrire plus tôt pour exprimer toute ma reconnaissance pour l'avoir si bien soigné et accompagné en douceur jusqu'au départ de sa petite âme féline en route pour le paradis des chats.

Avec toute ma gratitude et mon meilleur souvenir

Ursula Hébert

SÉANCES D'INFORMATION

Programmes de 2^e cycle
M.Sc. et D.E.S.(gestion)

M.Sc. (MAÎTRISE ÈS SCIENCES DE LA GESTION)

Avec ses quatorze options, la maîtrise ès sciences de la gestion forme des spécialistes – consultants, analystes, gestionnaires spécialisés et chercheurs de haut calibre – recherchés pour leur haut niveau d'expertise, comme en atteste le taux de placement qui avoisine les 100 % année après année. Programme offert à temps plein ou temps partiel (de jour seulement).

D.E.S. (GESTION)

Ce programme vise à donner aux bacheliers de toutes disciplines autres que la gestion, avec ou sans expérience sur le marché du travail, une compréhension globale du fonctionnement des organisations et de l'économie. Programme souple et court (30 crédits), offert à temps complet ou partiel.

École des Hautes Études Commerciales
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 2A7
(514) 340-6151

SÉANCES D'INFORMATION

À L'ÉCOLE DES HEC

- M.Sc.:
- le 25 janvier, à 18h, salle Banque de développement du Canada
 - le 31 janvier, à 18h, amphithéâtre IBM

D.E.S.(gestion): le 26 janvier, à 18h
salle Banque de développement du Canada

SUR LE WEB

Diffusion en différé dès le lendemain :
<http://www.hec.ca/evenements/seancesinfo>



2002250

PRIORITÉ: VOUS METTRE À L'HEURE D'INTERNET

SALON ÉPARGNE-PLACEMENTS 2000

webexpo Québec



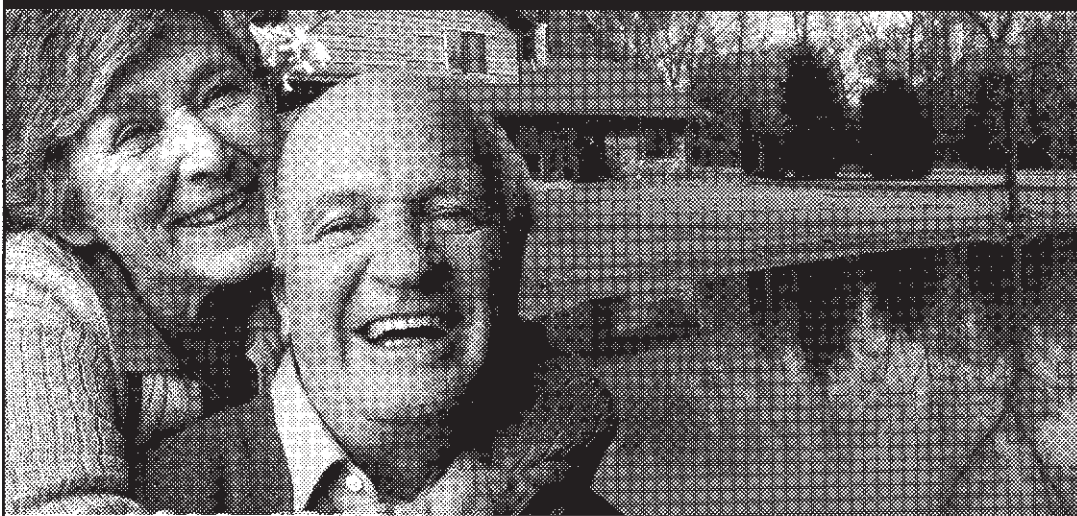
www.finances-en-direct.com

Montréal, Place Bonaventure
28 au 31 janvier 2000

Vendredi, samedi, lundi: 11h à 21h / Dimanche: 11h à 18h

20024099

Et si la *clé* de vos projets se trouvait à votre porte ?



Le Programme Canadien de Revenu Résidentiel. Une occasion en or pour les propriétaires de 62 ans ou plus.

Vous pouvez désormais obtenir en moyenne 25 000 \$, en un seul versement ou sous forme de revenu mensuel additionnel, en débloquant des fonds immobilisés dans votre résidence. Le montant est établi selon votre âge et votre lieu de résidence et vous pouvez l'utiliser comme bon vous semble. Avec le Programme Canadien de Revenu Résidentiel, à vous de choisir.

Vous demeurez propriétaire de votre résidence, c'est garanti, et vous n'avez aucun remboursement à faire tant et aussi longtemps que vous ne déménagez pas. Bref, vous déménagez et remboursez* quand bon vous semble. Si vous et votre conjoint avez 62 ans ou plus et que vous êtes propriétaires, ou si vous êtes seul et propriétaire de 62 ans ou plus, profitez du Programme Canadien de Revenu Résidentiel, un moyen sûr et judicieux de faire le bon choix, chez soi.

Le bon choix, chez soi, c'est :

- Un revenu mensuel additionnel
- La chance de réparer votre résidence
- Des vacances ou une croisière
- La rénovation de votre maison
- Des soins de santé à domicile



* Une pénalité s'appliquera si vous remboursez dans les 36 premiers mois du programme.

Qui sommes-nous ?

Le Programme Canadien de Revenu Résidentiel est une société privée qui aide les aînés Canadiens à tirer le plus grand avantage financier de leur résidence. De plus, nous bénéficions de l'appui de grandes institutions financières canadiennes.

Finaliste régional dans le cadre du concours « Les 50 sociétés canadiennes les mieux gérées », nous avons aidé des milliers d'aînés Canadiens, depuis 1986, à réaliser leurs projets, tout en continuant de vivre chez eux.

Renseignez-vous sur nous auprès du Groupe Financier Banque Royale, de la Banque Toronto-Dominion, de la Banque Scotia ou de la Banque Nationale.

Pour obtenir votre trousse d'information gratuite, composez le **1 888 749-9785**

De 8 h 30 à 17 h, 7 jours sur 7.

Ou consultez notre site : www.chip.ca



2823019

Suspension d'un officier de police à Trois-Rivières-Ouest

Presse Canadienne
TROIS-RIVIÈRES-OUEST

Un cadre du service de la Sécurité publique de Trois-Rivières-Ouest a été suspendu pour une période indéterminée par la direction générale de la Ville. Il fait présentement l'objet d'une enquête policière de la Sûreté du Québec pour des activités criminelles.

L'administration ouest-trifluvienne a pris cette décision « administrative » samedi dernier en raison de l'enquête policière dont fait l'objet actuellement l'employé suspendu. Le maire Yves Lévesque a convoqué hier une conférence de presse pour faire part de la décision de la Ville. « C'est par souci de transparence que nous annonçons que le directeur général, Roland Lottinville, a suspendu avec solde un cadre du service de police qui est présentement sous enquête policière pour des actes criminels. »

Racontant que la décision de suspendre le cadre avait été prise en raison d'un « manque au niveau de son travail », le maire n'a pas voulu en dévoiler davantage sur cette affaire, se repliant derrière le fait qu'il n'y a pas encore d'accusations qui ont été portées et que l'enquête est toujours en cours. M. Lévesque a rappelé que les membres du conseil municipal vont suivre le dossier de près et que l'administration municipale va prendre la décision qui s'impose lorsqu'on connaîtra le dénouement de l'enquête.

Le directeur de la Sécurité publique, Jean Proulx, a confirmé que le cadre a été suspendu pour éviter qu'il puisse détruire des preuves relatives à l'enquête. Toutefois, M. Proulx n'a pas voulu confirmer, ni infirmer, que l'enquête porte bel et bien sur une histoire de possession de matériel pornographique juvénile ou si le cadre visé par la suspension utilisait le système informatique pour des activités autres que celles reliées à son travail. « Il est possible que des employés se soient posés des questions après avoir vu certaines choses, mais je ne peux pas le confirmer. »

Du côté de la SQ, l'agent Daniel Lamirande a précisé que l'enquête concernant cette affaire a débuté un peu avant Noël. « C'est à la demande du service de police de Trois-Rivières-Ouest que nous avons commencé à travailler sur ce dossier. L'enquête est menée par un enquêteur de la division des affaires internes de la Sûreté du Québec et par un enquêteur du service de police de la ville de Sainte-Foy. »

Si l'agent Lamirande n'a pu, lui aussi, préciser la nature exacte de l'enquête, il a mentionné que la SQ souhaite terminer l'étude des éléments de l'enquête dans les jours qui suivent pour pouvoir soumettre le dossier au procureur de la Couronne d'ici la fin de la semaine.

Accusé du meurtre du luthier

Presse Canadienne
TROIS-RIVIÈRES

Claude Milot, 36 ans, de Trois-Rivières, a été accusé hier du meurtre non prémédité de M. Antonio Blanchette. L'individu aurait poignardé le luthier lors d'un vol devant lui permettre d'acheter des stupéfiants.

Lors du passage de Claude Milot devant le juge Gilles Garneau, des accusations de vol qualifié, d'introduction par effraction et de vol de voiture ont également été portées contre le suspect. Son enquête préliminaire a été fixée au 23 février. D'ici là, il restera incarcéré.

M. Antonio Blanchette, un luthier de 81 ans, avait été trouvé assassiné dans sa maison de Trois-Rivières le 15 janvier dernier.

Le capitaine Richard Lévesque, responsable de la division des enquêtes, a indiqué qu'une cinquantaine de personnes avaient été interrogées depuis le jour du meurtre. « Nous avons traité beaucoup d'information et appris, entre autres, qui était la dernière personne à avoir vu M. Blanchette. Nous voulions rencontrer cette femme », a-t-il indiqué.

Vendredi soir, Claude Milot a été arrêté pour un vol de voiture. Il était alors accompagné d'une femme, sa concubine. En décou-

vrant l'identité de celle-ci, les enquêteurs font un lien rapide : il s'agit de la femme recherchée. « Cet élément précis et d'autres éléments techniques nous ont permis de relier Milot au meurtre de M. Blanchette », a-t-il expliqué.

Le capitaine Lévesque a indiqué que la conjointe de Milot entretenait des liens indirects avec M. Blanchette depuis quelques mois et qu'elle le visitait. Il a aussi déclaré que M. Blanchette lui prêtait ou lui donnait parfois de petites sommes d'argent, sans donner plus de précision.

Selon les policiers, Milot se serait introduit par effraction au domicile de M. Blanchette, en fracassant la porte arrière de son domicile. Il avait l'intention de le voler, surtout que M. Blanchette se vantait de posséder des sommes d'argent importantes sur lui.

M. Blanchette a été surpris pendant son sommeil. Il a été poignardé derrière la tête tandis qu'il se trouvait sur son lit. Le suspect aurait volé 500 \$ à la victime avant de prendre la fuite. L'arme du crime n'a jamais été retrouvée.

Une fois arrêté, Milot a été conduit au quartier général de la Sécurité publique de Trois-Rivières où il a été interrogé. Il aurait fourni aux enquêteurs une déclaration sur le meurtre.

Vol aller-retour en République tchèque ou en Slovaquie

Seulement **550 \$**

Le soldé se termine le 26 mars 2000! Nombre de places limité! Nouvelles réservations seulement! Certaines restrictions s'appliquent. Voyez votre agent de voyages ou appelez directement:

Toronto: (416) 363-3174 Montréal: (514) 844-4200
(800) 641-0641 (800) 561-5171

Demandez des précisions sur nos forfaits du millénaire! ▶
Voyez notre site Web: www.czechairlines.cz



Le mannequin Naomi Campbell n'aura pas à se présenter en Cour

Presse Canadienne
TORONTO

Le mannequin Naomi Campbell n'aura pas à revenir au Canada pour affronter son accusatrice.

Au cours d'une audience tenue dans un tribunal de Toronto, hier, le procureur Calvin Barry a déclaré que Mme Campbell présentera un plaidoyer, le 2 février, sous l'accusation d'agression contre son assistante.

Mais le mannequin, qui peut toucher jusqu'à 150 000 \$ US pour déambuler sur une passerelle pour un défilé de mode, n'aura pas à se présenter en personne.

Premier mannequin de race noire à voir sa photo reproduite en page couverture des éditions française et britannique de *Vogue*, Mme Campbell est aussi connue pour son mauvais caractère. Elle est accusée d'avoir empoigné son assistante par le cou, de lui avoir donné un coup de poing, de l'avoir poussée contre un mur et de l'avoir frappée à deux reprises sur la tête avec un téléphone.

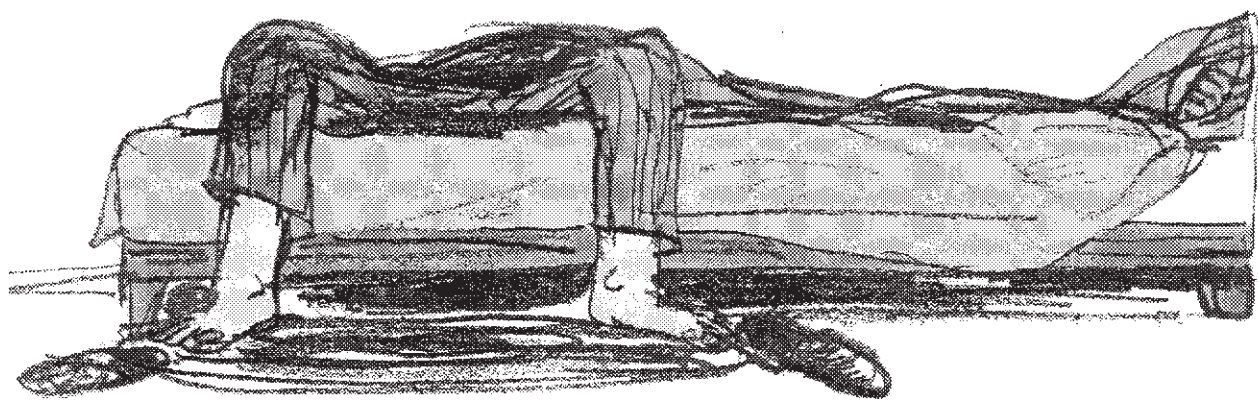
Georgina Galanis, qui était en poste depuis à peine une semaine, allègue que la célèbre modèle, âgée de 29 ans, a également menacé de la faire expulser.

L'incident se serait produit alors que Mme Campbell se trouvait à Toronto, à l'automne de 1998, pour y tourner le film *Prisoner of Love*.

Mme Campbell est également impliquée dans une dispute publique avec la chanteuse Posh Spice, également connue sous le nom de Victoria Adams. La chanteuse pop britannique ayant traité Mme Campbell d'« énorme vache », la mère du mannequin a répliqué en traitant Posh Spice de « vache sans talent ».

2823547

Cette année, ne laissez pas la grippe avoir le dessus...



Agir rapidement peut atténuer les symptômes et réduire la durée de la grippe

Apparition soudaine de fièvre (plus de 38 °C / 100 °F) et un ou plusieurs des symptômes suivants : mal de gorge, mal de tête, courbatures, fatigue, frissons, toux sèche... C'est probablement la grippe

Consultez un médecin dès le début des symptômes

Il existe des options de traitement innovatrices qui peuvent s'attaquer au virus de la grippe dès les premiers stades de la maladie

Pour obtenir de l'information actualisée :

1-888-FLUPILL, poste 50

www.flupill.com

Une entente met un terme au « combat des géographes »

ANDRÉ PRATTE

L'Université Laval et deux professeurs de son département de géographie viennent de conclure une entente hors cour qui met fin à une dispute vieille de quatre ans.

Cette entente évite à l'Université et aux professeurs un procès qui menaçait d'être plutôt salissant pour les personnes concernées et pour l'image de l'institution.

Selon l'entente, dont l'essentiel est confidentiel, le professeur François Hulbert abandonne la poursuite en diffamation de 200 000 \$ qu'il avait intenté contre son collègue Rodolphe de Koninck et l'Université.

En 1996, M. de Koninck avait distribué une lettre accusant M. Hulbert de « détournements de fonds » et mettant en cause la qualité de sa direction de la revue *Cahiers de géographie du Québec*. Peu de temps après, M. Hulbert a été remplacé à titre de rédacteur des *Cahiers*.

M. de Koninck s'était ensuite excusé, mais sans « rétablir les faits » à la satisfaction de son collègue. Le procès en diffamation devait avoir lieu d'ici quelques mois.

Dans une lettre adressée à François Hulbert en vertu de l'entente hors cour, le vice-recteur aux ressources humaines, Jacques Samson, affirme que l'Université n'endosse « aucune allégation malveillante » à son endroit ni n'entretient « aucune récrimination » contre lui. Par contre, le représentant de l'Université Laval affirme que « lorsque la direction du département a décidé de confier « la direction de la revue » à un autre collègue, elle était dans son plein droit ». M. Hulbert avait contesté cette décision, déposant même un grief, qu'il a perdu.

« Nous regrettons vivement que cette décision administrative ait pu être interprétée autrement que comme une simple décision légitime (...), ajoute le vice-recteur Samson. En ce qui nous concerne, votre réputation n'a jamais été en cause, non plus que votre honnêteté. »

La pomme est mûre

Le professeur Hulbert a interprété l'entente hors cour comme une victoire, soutenant que l'Université avait « désavoué » Rodolphe de Koninck. En entrevue à *La Presse*, M. Samson a rejeté cette interprétation. « Moi, je n'ai pas écrit ça pour porter un blâme à l'égard de M. de Koninck. Je sais assez comment écrire, si j'avais voulu viser de Koninck, ça aurait été plus explicite que ça. »

François Hulbert déplore que l'Université ait mis tant de temps à « admettre ses torts ». « Si l'Université Laval avait réfuté les accusations mensongères de M. Rodolphe de Koninck dès la parution de sa lettre diffamatoire (...), elle n'aurait pas eu à engager des dépenses dont on peut évaluer le montant quand on sait que mes propres frais d'avocat s'élèvent à environ 60 000 \$.

Réponse du vice-recteur : « Quand vous allez aux pommes et que vous ramassez une belle pomme rouge, vous dites-vous : « J'aurais dû venir il y a trois semaines ? Il y a trois semaines, elle n'était pas rouge, elle ne tombait pas toute seule ! C'est la même chose dans ce genre de conflits. Il y a trois ans, les parties n'étaient pas mûres pour une telle entente. »



Les techniciens de Radio-Canada sont bousculés par l'escouade anti-émeute.

PHOTO Robert Mailloux, La Presse ©

La Fureur met le feu au piquet de grève de Radio-Canada

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Les techniciens en grève de Radio-Canada ont voulu empêcher hier le démenagement des décors de l'émission télévisée *La Fureur* produite par les Productions Guy Cloutier, mais l'escouade anti-émeute de la police de la CUM est intervenue pour laisser passer les camions en route vers une destination inconnue.

Il n'y a pas eu d'arrestations, mais quelques piqueteurs ont reçu quelques coups, rapporte-t-on.

Le président du syndicat des techniciens et artisans du réseau français (STARF), Michel Bérubé, a signalé que les grévistes étaient indignés de voir disparaître les décors, car, normalement, ce sont les techniciens de Radio-Canada qui travaillent sur cette production dans un studio de la société d'État. « Nous allons faire pression auprès de l'Union des artistes afin que ses membres boycottent tout enregistrement qui pourrait se faire ailleurs et nous avons obtenu l'assurance que l'Association des producteurs de vidéo du Québec (APVQ) ne participerait pas à des enregistrements à l'extérieur de Radio-Canada », soutient le président du STARF.

La directrice des Productions Guy Cloutier, Lina Sauvageau, soutient que

sa société a joué fair play jusqu'à présent puisqu'elle a dû se contenter de présenter des reprises de *La Fureur* les deux derniers vendredis à la télévision. « J'ai 25 pigistes en chômage depuis décembre et j'ai pris des engagements pour produire l'émission le 28 janvier. Cela va nous coûter plus cher, car il faut trouver des techniciens, une soixantaine, et les roder », dit-elle en refusant d'indiquer s'il s'agira d'une émission en direct ou en différé.

Paradoxalement, les négociations entre la direction de Radio-Canada et ses techniciens semblent aller rondement puisque les parties se sont entendues sur le régime de travail et la sous-traitance, laisse-t-on entendre sur les lignes de piquetage.

D'après des techniciens non identifiés, il ne resterait plus qu'à s'entendre sur les salaires et le protocole de retour au travail. À ce chapitre le syndicat demande des augmentations de 13 % pour un contrat de quatre ans, plus un rattrapage salarial de 5 % pour les employés ayant accumulé huit années de service. La société d'État offre 7,5 % pour un contrat de trois ans.

« C'est l'enfer »

Les journalistes affectés aux émissions d'information à la télévision sou-

tiennent que la situation est devenue intenable dans leur travail quotidien. « Nous sommes incapables de couvrir adéquatement les événements au quotidien, car, sans caméra, nous ne pouvons enregistrer les entrevues réalisées ici au Québec ou à Moncton. À l'international, je peux travailler avec des images provenant de l'extérieur, mais, pour le montage, cela devient problématique, car cela exige deux à trois fois le temps normal. C'est l'enfer », souligne Danielle Levasseur en confiant son chagrin de devoir traverser les lignes de piquetage dressées par les collègues techniciens.

Les journalistes de la radio sont moins embêtés puisqu'ils préparent eux-mêmes leurs entrevues ou leurs topos qui sont par la suite transmis au « dalet », un ordinateur permettant de faire du montage. « Lorsque tu dois faire du mixage sur quatre pistes, il te faut un technicien », note pour sa part Micheline Provost.

Le travail effectué jusqu'avant la grève par les techniciens est accompli maintenant par des cadres ou du personnel non syndiqué. Selon les informations qui circulent, ces cadres sont rémunérés 48 \$ à 50 \$ l'heure en plus de leur salaire régulier pour le travail de remplacement des techniciens.

Claude Béland ébranlé par les attaques contre Desjardins

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

Le président du Mouvement Desjardins, Claude Béland, a exposé, hier, en Cour supérieure, les nombreux impacts négatifs causés par le Regroupement des victimes des caisses populaires et par cinq de ses membres autant sur le personnel de l'institution financière que sur sa vie personnelle et professionnelle.

En cette 26^e journée du procès en diffamation pour la somme de 2,5 millions \$, intenté par Desjardins, M. Béland a dit qu'à un moment donné la situation créée par les reportages dans les journaux et à la télévision qui reprenaient les prétentions du regroupement était devenue « insoutenable ».

« Les présidents des fédérations qui en avaient plein leurs chapeaux m'ont dit : Défendez-vous, faites quelque chose », a relaté M. Béland.

Dans ces reportages, il était question notamment des frais qu'imposait Desjardins aux membres dont le compte était à découvert (la Sûreté du Québec examine encore des dossiers), des faveurs

obtenues par Jocelyn Proteau pour un emprunt hypothécaire personnel (le reporter de Radio-Canada s'est excusé depuis).

Dans les communiqués du regroupement ou dans les propos tenus par des membres, Claude Béland a dit avoir été accusé d'être un voleur, un fraudeur et un magouilleur toujours prêt à accorder des faveurs aux amis.

« Qu'on nous dise qu'il y a eu des erreurs, ça peut arriver, mais qu'on nous accuse de voleur, menteur, de fabriquer des faux... »

« Je n'ai jamais été traité comme ça », a-t-il dit, lui qui a célébré son 68^e anniversaire aujourd'hui et qui s'appête à quitter la présidence du mouvement, en mars.

M. Béland a confié ensuite s'être fait poser des questions sur les questions soulevées par le regroupement dans des lettres par le premier ministre Lucien Bouchard et le ministre des Finances, Bernard Landry.

« Le fait de se faire poser la question, c'est humiliant », a-t-il dit. À cette période mouvementée qui a commencé au printemps 1996, M. Béland a également noté une certaine prudence à son égard.

« Les gens sont plus prudents », a-t-il dit. « Les gens s'éloignent de ceux susceptibles d'être des cibles et possiblement reliés à des actes criminels. Parce que c'est de ça qu'on nous accusait », a-t-il soutenu.

Pas de doctorat

À titre d'exemple, M. Béland a dit avoir été pressenti par l'Université du Québec à Rimouski pour un doctorat honoris causa.

« Le curriculum vitae et les photos ont été transmises. Mais ils sont revenus sur leur idée ».

En passant par un intermédiaire, M. Béland a été avisé que l'université préférerait remettre ça à plus tard en raison des risques de scandale dans l'air.

Plus récemment, tandis qu'il prenait le petit déjeuner au restaurant avec son épouse, sa fille et son époux ainsi que leurs jeunes enfants, une personne lui a demandé : « C'est avec l'argent que vous volez que vous payez ce petit déjeuner ? »

M. Béland a pris quelques secondes pour se remettre de l'émotion liée à ce récit.

Alors qu'il déambule tout sim-

plement dans un lieu public, M. Béland a dit se faire aborder par des gens qui lui lancent des « quolibets ». Il a beau attribué ce comportement à des gens frustrés qui n'ont pas eu la vie facile... ça ne lui plaît pas du tout.

Il a dit avoir été profondément secoué de voir que ses frères et sœurs ayant plus de 75 ans étaient troublés par les révélations publiques touchant Desjardins.

À quelques mois de la retraite, M. Béland a dit au juge qu'il ne voulait pas « terminer là dessus ».

Le contre-interrogatoire de M. Béland devrait durer toute la semaine, au moins, aux dires du principal porte-parole du Regroupement des victimes des caisses populaires, Jean-Yves Desrosiers.

Par ailleurs, une entente de principe serait intervenue entre Claude Amesse, une des cinq personnes poursuivies, et le Mouvement Desjardins. M. Amesse se plaignait publiquement d'avoir été victime de la caisse Sainte-Catherine, de Montréal, qui avait rappelé un prêt qui lui avait été consenti personnellement pour lui permettre de rénover des immeubles historiques.

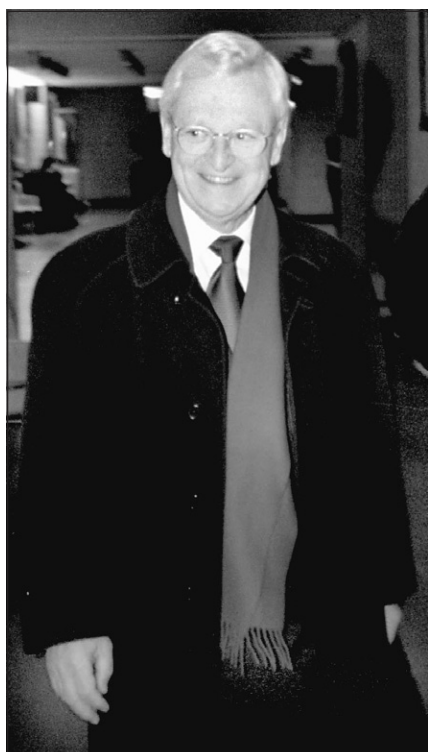


PHOTO Alain Roberge, La Presse ©
Le président du Mouvement Desjardins, Claude Béland, demeurera en poste jusqu'à sa retraite, en mars prochain.

Têtes d'affiche

■ La Fondation des employés du groupe de sociétés de la Banque de Montréal, la Fontaine d'espoir, a amassé 12 000 \$ pour venir en aide à une petite fille épileptique. La fillette devait se faire implanter un simulateur nerf vagal, appareil que l'on insère dans le cou et qui envoie des ondes au cerveau dans l'éventualité d'une crise. C'est une employée de la Banque de Montréal qui avait vu à la télévision l'appel à l'aide de la mère qui manquait de ressources financières pour acheter l'appareil. L'employée de la Banque avait alors téléphoné à la station de télévision pour donner les coordonnées de la Fontaine d'espoir. L'argent fut amassé et la petite fille de trois ans a été opérée hier à l'hôpital Sainte-Justine; cet implant devrait améliorer sa condition de vie de 50 %. Fontaine d'espoir a été créée en 1996 pour supporter divers organismes de charité.

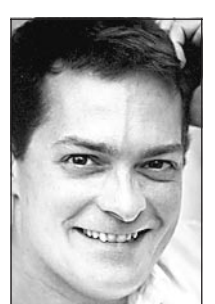
■ Deux étudiants du Québec viennent de recevoir la prestigieuse Bourse de la Fondation Rhodes offerte par l'Université Oxford d'Angleterre. Ces bourses vont permettre à leurs lauréats d'entreprendre des études de deuxième cycle dans

cette université considérée par plusieurs comme l'une des meilleures au monde. Le premier récipiendaire est étudiant au baccalauréat bidisciplinaire en économie et mathématiques à l'Université de Montréal. Il s'appelle Alexandre Debs et compte entreprendre en septembre des études en histoire économique et sociale. Son dossier scolaire est impressionnant et il pratique le taekwondo : les boursiers de la Fondation Rhodes doivent être reconnus à la fois pour leurs performances académiques et sportives. Sara Russo-Garrido est la deuxième récipiendaire. Elle a également été sélectionnée pour la qualité de son dossier scolaire ainsi que pour ses exploits sportifs. La bourse lui permettra de poursuivre ses études en développement international en Grande-Bretagne. Elle est étudiante de premier cycle en sociologie et en sciences politiques à l'Université Laval et a représenté le Québec aux Jeux du Canada l'année dernière; elle est membre de l'équipe de soccer Rouge et Or de son université. La bourse de la Fondation Rhodes permettra à ces deux étudiants de demeurer trois ans à l'Université d'Oxford afin d'entreprendre des études de maîtrise. Onze bourses Rhodes ont été

décernées au Canada pour l'an 2000.

■ ■ ■

■ Connaissez-vous l'ARAM ? Il s'agit de l'Association de Repentigny pour l'avancement de la musique, organisme à but non lucratif qui veut promouvoir des activités culturelles dans la région de Lanaudière. Si au départ l'ARAM se consacrait uniquement à la musique, sa programmation regroupe désormais du théâtre, de la vidéo-conférence et des arts visuels. De plus, l'ARAM organise chaque année un grand concours pour les jeunes musiciens et distribue 10 000 \$ en bourses. L'Association recueille ses fonds notamment par la vente des billets de ses spectacles. À l'affiche prochainement : l'Orchestre Baroque de Montréal qui présente un concert Vivaldi. Cet orchestre a été fondé en 1989 par Joël Thiffault, éminent musicien et musicologue. Le concert sera présenté à l'église



Joël Thiffault

de la Purification, à Repentigny. Les billets sont disponibles à l'avance à l'ARAM (450 582-6714) ou le soir même de la représentation. L'Association présente également ce dimanche, 30 janvier, un spectacle de sons et broches à la salle de l'hôtel de ville de Repentigny. La rencontre musicale débute à 11h.

■ ■ ■

■ Les gens de la région de Québec auront droit à un spectacle bien spécial demain matin : l'humoriste Jean-Michel Ancil s'est associé à la Maison au seuil de l'harmonie, un organisme à but non lucratif qui vient en aide aux personnes ayant un problème de dépendance : toxicomanie, jeu compulsif, alcoolisme. Les personnes qui sollicitent l'aide de la Maison doivent cependant avoir le réel désir de s'en sortir. Des gens de partout au Québec se rendent à la Maison, située à Beauport, pour y effectuer un séjour de 21 à 28 jours. Ce fut le cas de Ro-



Jean-Michel Ancil

bert, un homme d'affaires, ex-joueur compulsif, qui livra un témoignage lors de la rencontre de demain matin. Ce témoignage sera suivi d'un mot du président de la Fondation, Simon Bourque, qui révélera les résultats de la dernière campagne.

■ Des diplômés du collège Édouard-Montpetit se sont distingués à l'École polytechnique par leurs résultats scolaires remarquables. Bruno Fiset, diplômé en science de la nature option baccalauréat international, a obtenu une bourse d'entrée d'excellence du directeur général de l'École polytechnique de 2000 \$. Philippe Brodeur et David Bourret ont récolté des bourses d'excellence de la Fondation de l'École polytechnique. Chacun disposera d'un montant de 6000 \$ pour trois ans. Ces trois jeunes boursiers possèdent des dossiers académiques exceptionnels; le collège Édouard-Montpetit en est très fier.

Adressez vos communiqués à:
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue Saint-Jacques
Montréal (QC), H2Y 1K9

- Boulevard Kia**
38, boulevard Comeau
Baie-Comeau (418) 294-2999
- Kia St-Hyacinthe**
3455, boulevard Laframboise
St-Hyacinthe (450) 774-3444
- Houle & Frères Kia**
3265, chemin Gascon
Mascouche (450) 477-5550
- Kia Lévis**
4345, boulevard de la Rive-Sud
Lévis (418) 837-9199
- Sept-Iles Kia**
369, rue Laure
Sept-Iles (418) 962-0550
- Gravel Kia**
505, rue St-Jacques
St-Jean-sur-Richelieu
(450) 347-2835
- Kia Repentigny**
815 A, rue Notre-Dame
Repentigny (450) 657-1031
- Kia St-Léonard**
7250, boulevard Langelier
St-Léonard (514) 256-1010
- Bourassa Kia**
1555b, boulevard St-Martin est
Laval (450) 669-7040
- Kia Victoriaville**
443, boulevard Bois-Francis nord
Victoriaville (819) 758-5050
- Kia Trois-Rivières**
4200, boulevard Royal
Trois-Rivières (819) 373-7300
- Ville Marie Kia**
3010, rue Hochelaga
Montréal (514) 598-8800
- Kia Grenville**
83, rue Maples
Grenville (819) 242-0115
- Automobiles du Boulevard Kia**
602, boulevard Renault
Beauceville (418) 774-4100
- Kia Serge Morand**
202, Route 132
St-Constant (450) 635-4610
- Kia de Sherbrooke**
4290, boulevard Bourque
Rock-Forest (819) 563-3737
- Kia de Valleyfield**
2795, boulevard Hébert
St-Timothée (450) 370-0800
- Longueuil Kia**
1190, St-Laurent ouest
Longueuil (450) 651-5151
- Kia St-Eustache**
410, rue Dubois
St-Eustache (450) 623-9004
- Kia Québec**
5055, boulevard des Gradins
Québec (418) 626-8600
- Kia Harold Auto**
1120, boulevard du
Royaume ouest, Chicoutimi
(418) 693-8050
- Kia de Granby**
1348, rue Principale
Granby (450) 777-0332
- Kia de Kamouraska**
275, avenue Patry
St-Pascal (418) 492-3436
- Ricard Auto Kia**
690, boulevard Sacré-coeur
St-Félicien (418) 679-4775

Vous pouvez chercher dans tous les sens une meilleure location. Vous n'en récolterez qu'un torticolis.

Notre spacieuse et élégante nouvelle Sephia faisait déjà tourner des têtes, et voilà que nous l'assortissons d'un plan de location absolument génial! Pour 169,21 \$ par mois, en effet, vous obtenez un moteur 4 cylindres de 1,8 L et 125 HP avec double arbre à came en tête, une suspension indépendante aux quatre roues, deux coussins gonflables, une cage de protection en acier, des poutrelles d'acier dans les portières, des essuie-glace à balayage intermittent ainsi qu'une calandre et des pare-chocs de couleur assortie à la carrosserie. À la vitesse où les têtes vont maintenant tourner, les chiros ne chômezont pas!

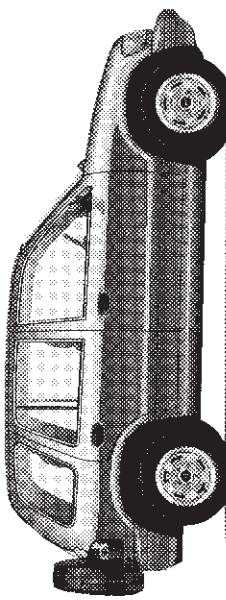
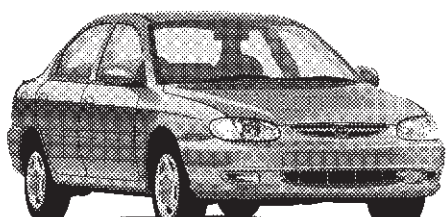
D'autant plus que nous avons prévu un plan semblable pour notre robuste Sportage. Moteur 4 cylindres de 2 L à 16 soupapes et double arbre à came en tête, deux coussins gonflables et un autre aux genoux de conducteur, réceptacle de pneu de secours pleine dimension, antivol, direction assistée ainsi que glaces, verrous et rétroviseurs commandés électriquement. Tout ça pour combien? 259,99 \$ par mois seulement!

Pouvez-vous imaginer, maintenant, comment ces locations vont faire tourner les têtes de nos compétiteurs? Non? Pensez à la petite fille dans l'Exorciste!



Enfin, la qualité accessible à tous!

Louez une Sephia pour un ridicule
169,21\$*
par mois, 48 mois
Taux de location 1,29%



Louez une Sportage pour un minuscule
259,99\$*
par mois, 48 mois
Taux de location 2,85%

COMPTES IMPAYÉS?

Nous récupérons les sommes qui vous sont dues. Aucun déboursé de votre part; frais payables à même les sommes perçues. Appelez-nous sans engagement ni frais.



GRÉGOIRE PERRON, avocats
84, rue Notre-Dame ouest, 5^e étage
Montréal (Québec) H2Y 1S6
téléphone : (514) 285-6441
sans frais : (888) 285-6441
télécopieur : (514) 285-8589

2817485

PRIORITÉ: VOUS METTRE À L'HEURE D'INTERNET

SALON ÉPARGNE-PLACEMENTS 2000

web expo Québec



« REER, ACTIONS, ÉPARGNE-ÉTUDES... QUI CONSULTER POUR OBTENIR LES MEILLEURS RENDEMENTS ? »

WWW.FINANCES-EN-DIRECT.COM

Montréal, Place Bonaventure
28 au 31 janvier 2000

Vendredi, samedi, lundi: 11h à 21h / Dimanche: 11h à 18h

*Nos programmes de location sont établis, suite à l'approbation du crédit, par Citifit Kia Canada Inc. Ils sont applicables à toutes les nouvelles Sephia (SE54 Y) et Sportage (SP541Y) louées avant le 31 janvier 2000. Les véhicules ne comprennent pas d'être exactement à l'image qui a été montrée. Durée de location de 48 mois, avec remise au locataire, au taux de 1,29% par mois de location de 12500 pour la Sephia (SE541Y) et de 2,85% pour le Sportage (SP541Y) avec, au départ, un équipement de 1700 \$ pour la Sephia (SE541Y) et de 2000 \$ pour le Sportage (SP541Y). Premier paiement et dépôt garanti, ainsi que paiements mensuels par la suite, de 169,21 \$ cad/mois lors de la location de la Sephia (SE541Y). Premier paiement et dépôt garanti, ainsi que paiements mensuels par la suite, de 259,99 \$ cad/mois lors de la location de la Sportage (SP541Y). L'obligation de location de la Sephia (SE541Y), basée sur un prix de détail suggéré du moment d'achat de 11 170 \$, est de 3770 \$ et l'option de location de la Sephia (SE541Y), basée sur un prix de détail suggéré du moment d'achat de 21 495 \$, est de 14 495 \$ et l'option d'achat est évaluée à 3 990 \$. Les obligations de location sont calculées sur la base d'une entente de 20 000 km/ra (à d'autres types d'ententes assorties également). Si la limite est dépassée, des frais supplémentaires de 10¢ par kilomètre s'appliquent. Le transport (300 \$ par la Sephia, 400 \$ pour le Sportage), l'assurance, l'expédition préalable à la location (150 \$), les assurances, les permis de conduire et les taxes ne sont pas inclus et sont payables en sus. Cette offre a une durée limitée et ne peut être combinée à aucune autre offre. Le concessionnaire peut louer ou vendre pour moins cher. Kia et Citifit Canada Inc. ne participent pas à ces offres.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

25 janvier 2000

Page A11 manquante

Le Congrès s'en prend aux mesures canadiennes contre le terrorisme

Un comité d'étude américain qui risque de dérapier dans le dénigrement anti-Canada, craint un expert

ROBERT RUSSO
Presse Canadienne, WASHINGTON

Un des experts entendus par un comité du Congrès américain qui examine la façon dont le Canada traite le problème des terroristes aux frontières craint que le processus ne dégénère en une séance de dénigrement anti-Canada.

Le sous-comité de l'immigration de la Chambre des représentants, contrôlé par les Républicains, se penchera sur le renforcement des mesures de sécurité le long de la frontière canado-américaine, dans la foulée de l'arrestation d'Ahmed Ressim, contre qui pèsent cinq accusations relatives à la fabrication de bombes. Ressim avait été arrêté après avoir tenté d'entrer aux États-Unis, le mois dernier.

Le sous-comité est dirigé par Lamar Smith, un membre du Congrès qui estime que les politiques canadiennes d'immigration sont beaucoup trop libérales et représentent un danger pour les États-Unis.

Chris Sands, un expert sur le Canada, attaché au Centre d'études stratégiques et internationales, que les Républicains ont demandé à entendre à l'audience, s'est dit préoccupé par le sens des questions du sous-comité. Traiter les

Canadiens de tous les noms ne servira à rien, déclare-t-il. Ériger un nouveau mur de Berlin non plus.

M. Sands, qui est favorable à l'adoption de mesures de contrôle plus strictes face à l'entrée de Canadiens aux États-Unis, appellera les deux pays à nommer des représentants au sein d'une commission binationale, qui élaborerait un rapide rapport sur l'amélioration de la sécurité à la frontière. Toute solution proposée par Washington serait perçue comme influencée par la politique — les États-Unis sont en pleine année électorale, souligne-t-il.

M. Smith, un Républicain du Texas, veut que la population américaine soit informée de la menace terroriste qui plane selon lui à la frontière canado-américaine.

« La menace de terrorisme (à la frontière) est grave et immédiate », a déclaré le porte-parole de M. Smith, Allen Kay. Le Représentant, a-t-il ajouté, croit que le Canada a adopté une attitude plus libérale en matière d'immigration et d'autres politiques, et il en a le droit. Il croit aussi que les Américains sont de plus en plus préoccupés par leur sécurité, et ils ont le droit d'être protégés.

M. Smith souhaiterait qu'un

jour, tous les Canadiens entrant aux États-Unis doivent remplir des questionnaires détaillés d'information personnelle. La loi imposant ces mesures, appelée section 110, a déjà été adoptée.

Une étude laisse croire que ce processus pourrait entraîner des files d'attente aux postes frontières susceptibles de retarder l'entrée aux États-Unis de plusieurs heures.

La loi est censée entrer en vigueur dans un an, mais elle n'est encore assortie d'aucun financement et plusieurs États du nord se sont engagés à l'abolir.

John Thompson, directeur de l'Institut Mackenzie, à Toronto, viendra dire au sous-comité que le financement insuffisant de la police canadienne et l'absence de volonté politique dans l'élaboration des lois de l'immigration contribuent à la menace à la sécurité nationale des Américains.

Mais il n'y a pas de menace réelle et imminente, croit-il. « Avec la population islamique croissante aux États-Unis, cette menace islamique est là, aux États-Unis, à mesure que croît la population », a-t-il soutenu.

M. Thompson est l'un des six témoins auxquels les Républicains ont demandé de comparaître devant le sous-comité.

Emploi-Québec : les commissions scolaires constatent une reprise

MARC THIBODEAU

Les commissions scolaires de la province, qui se plaignaient à l'automne de la baisse de clientèle découlant des démêlés budgétaires d'Emploi-Québec, constatent une légère reprise des inscriptions en formation générale et en formation professionnelle.

« Nos membres nous disent que ça reprend lentement », a indiqué hier le porte-parole de la Fédération des commissions scolaires du Québec, Denis Pouliot, en rappelant que les baisses observées variaient de « 35 à 50 % » selon les régions.

L'organisme ne croit pas cependant que les niveaux d'inscription constatés l'année dernière pourront être atteints. « Beaucoup de gens qui s'étaient inscrits ou qui souhaitaient s'inscrire ont été échaudés par ce qui est arrivé et ils ne reviennent pas », a expliqué M. Pouliot, qui n'était pas en mesure hier de présenter de données permettant de mesurer l'ampleur de la reprise.

Les discussions se poursuivent au sein du comité mis sur pied avec Emploi-Québec pour dresser l'état de la situation, ajoute-t-il.

Marjolaine Perreault, porte-parole de la ministre responsable,

Diane Lemieux, prévient qu'il ne faut pas s'attendre à ce que les inscriptions atteignent le niveau observé en 1998-1999. « Nous avons dépassé notre budget de 80 millions cette année-là et nous n'allons certainement pas refaire la même chose. Il est donc normal qu'il y ait un écart », a répété hier M^{me} Perreault.

La ministre rappelait exactement la même chose en décembre dans une lettre transmise au Conseil scolaire de l'île de Montréal, qui s'était plaint auprès d'elle de la baisse drastique du nombre de personnes référées par les centres locaux d'emploi aux commissions scolaires situées sur son territoire.

M^{me} Lemieux précise dans ce document que la somme de 160 millions dont dispose l'organisme jusqu'à la fin de l'année budgétaire, à la fin du mois de mars, permettra à 12 500 personnes de plus de participer à des mesures de formation.

Du nombre, 4 000 pourraient se retrouver au sein des commissions scolaires de l'île de Montréal durant cette période, note la ministre, qui se félicite de constater que la région de Montréal a repris son « rythme de croisière » en matière de référence, « à l'instar des autres régions ».

Via Rail attend toujours de connaître les intentions d'Ottawa

ALLAN SWIFT
Presse Canadienne, MONTREAL

Via Rail et le ministre fédéral des Transports n'ont pas voulu commenter, hier, les rumeurs selon lesquelles le conseil des ministres serait bientôt appelé à approuver une augmentation des subventions du gouvernement fédéral au transport ferroviaire.

Le quotidien *National Post* affirmait dans son édition d'hier que le ministre des Transports David Collette envisage de demander au conseil des ministres d'autoriser

des subventions additionnelles pouvant atteindre 75 millions \$ par année pour Via Rail, qui viendraient s'ajouter aux 170 millions \$ déjà octroyés annuellement.

Un porte-parole du ministre Collette, Peter Gregg, a refusé de commenter l'article, mais il a réitéré la volonté du ministre de préserver la vocation de transporteur national de Via Rail, avec le soutien du gouvernement fédéral.

« Nous n'allons pas commenter les spéculations, mais le ministre a clairement exprimé dans le passé son engagement à relancer Via

Rail », a dit le porte-parole, depuis Ottawa.

Selon le *National Post*, le ministre Collette présenterait le mois prochain différentes options au conseil des ministres, dont l'une prévoit des subventions supplémentaires s'établissant entre 50 et 75 millions \$ annuellement, et ce pendant 10 ans.

Une telle injection d'argent permettrait au transporteur d'acheter de nouveaux équipements et d'améliorer son service, particulièrement dans le corridor Québec-Windsor qui lui fournit la majeure

partie de ses revenus et de ses clients.

Un porte-parole de Via, Paul Raynor, a dit qu'il fallait se réjouir de l'intérêt que porte le ministre Collette pour Via Rail, tout en ajoutant prudemment : « Nous avons hâte de voir quelle nouvelle voie sera tracée pour nous ».

M. Raynor a rappelé que les revenus de Via Rail sont en hausse de 9 % et que le nombre de passagers a augmenté de 5 %.

Après avoir persuadé le gouvernement de mettre un frein à la réduction graduelle des subventions

à Via Rail, le ministre Collette doit maintenant trouver une façon de remédier aux déficits d'opération annuels de la société d'État. En vertu d'un plan adopté par le précédent gouvernement conservateur, les subventions à Via Rail devaient être graduellement éliminées sur une période de 10 ans.

Le ministre Collette devait présenter son plan de relance de Via Rail en septembre, mais la restructuration du transport aérien au pays — notamment la guerre pour la prise de contrôle d'Air Canada — l'avait alors contraint à reporter ce projet à plus tard.

COMMENCEZ L'ANNÉE



Tiburon

À PARTIR DE **295\$*** /MOIS

AUCUN COMPTANT
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

- Moteur de 2,0 litres à DACT de 140 HP • Aileron arrière
- Transmission manuelle surmultipliée à 5 rapports
- Roues de 15 po en alliage d'aluminium • Deux coussins gonflables
- Phares antibrouillards • Radiocassette stéréo AM/FM électronique
- Lève-glaces électriques • Et beaucoup plus !

FINANCEMENT

4,8%

DISPONIBLE
à partir de 48 mois

EN BEAUTÉ!



SONATA

À PARTIR DE **299\$**** /MOIS

AUCUN COMPTANT

- Moteur de 2,4 litres à DACT de 148 HP • Deux coussins gonflables
- Transmission automatique à 4 rapports
- Radiocassette stéréo AM/FM électronique
- Climatiseur • Rétroviseurs extérieurs dégivrants à commande électrique
- Lève-glaces et verrouillage électriques • Régulateur de vitesse
- Version V6 aussi disponible • Et beaucoup plus !

GARANTIE 5 ANS

L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE :

5 ANS / 100 000 km (éléments importants)
ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES (3 ans / 60 000 km standard) Includant : livraison d'essence • changement de roue en cas de crevaison • déverrouillage • remorquage

Photos à titre indicatif seulement. * Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour la TIBURON 2000 à partir de 295 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 14 150 \$. Aucun comptant, dépôt de sécurité requis, transport et préparation inclus, taxes et immatriculation en sus. ** Paiements de location basés sur un contrat de 48 mois pour la SONATA GL 2000 à partir de 299 \$/mois. L'obligation totale du consommateur pour 48 mois est de 14 352 \$. Aucun comptant, dépôt de sécurité requis, transport, préparation, taxes et immatriculation en sus. Financement au détail disponible à un taux de 4,8 % sur une période de 48 mois. En sus, frais administratifs de 350 \$ retés au contrat de location pour les modèles 2000. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre additionnel. Option d'achat au terme de la location. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Sujet à l'approbation du crédit. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Véhicules en inventaire seulement. Offre d'une durée limitée avec livraison avant le 31 janvier 2000.

LES PARTENAIRES HYUNDAI DU GRAND MONTRÉAL

<p>NORD</p> <p>CHOMEDEY HYUNDAI (450) 682-6000</p> <p>DESMEULES HYUNDAI Laval (450) 668-6393</p> <p>HAMEL HYUNDAI St-Eustache (450) 974-0440</p>	<p>OUEST</p> <p>ULSAN HYUNDAI Donval (514) 683-5702</p> <p>HYUNDAI VALDREUIL (450) 455-3677</p> <p>VALLEYFIELD HYUNDAI (450) 370-3330</p>	<p>SUD</p> <p>HYUNDAI CASAVANT St-Hyacinthe (450) 774-6344 / (450) 861-5028</p> <p>HYUNDAI DE CHÂTEAUGUAY (450) 699-8555</p> <p>LA PRAIRIE HYUNDAI (450) 659-2500</p> <p>HYUNDAI VARENNES (450) 652-4979</p>	<p>EST</p> <p>HYUNDAI GABRIEL Anjou (514) 329-7777</p> <p>HYUNDAI REPENTIGNY Montréal (514) 856-7794</p>	<p>CENTRE</p> <p>COITTEUX HYUNDAI Montréal (514) 521-3201</p> <p>MÉTRO HYUNDAI Montréal (514) 485-0901</p>	<p>SUD</p> <p>LES AUTOMOBILES CLOGNON INC. St-Jean-sur-Richelieu (450) 348-5817</p> <p>LONGUEUIL HYUNDAI (450) 670-2080</p> <p>SERAY AUTO INC. Chambly (514) 875-1959</p>
---	--	---	---	---	--



HYUNDAI

UNE ÈRE NOUVELLE

Un essai vous convaincra

2019140

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

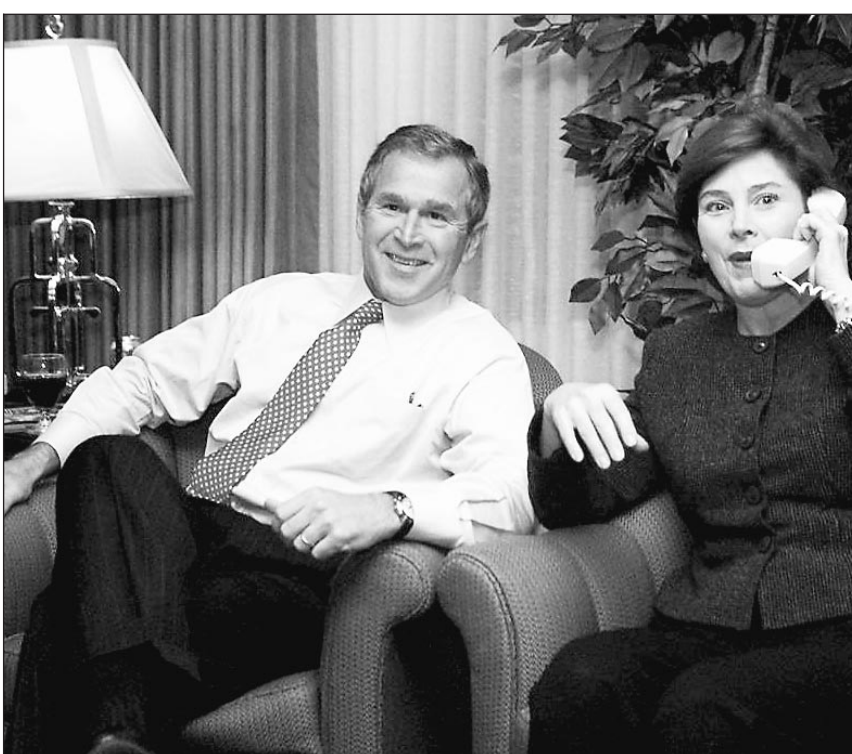
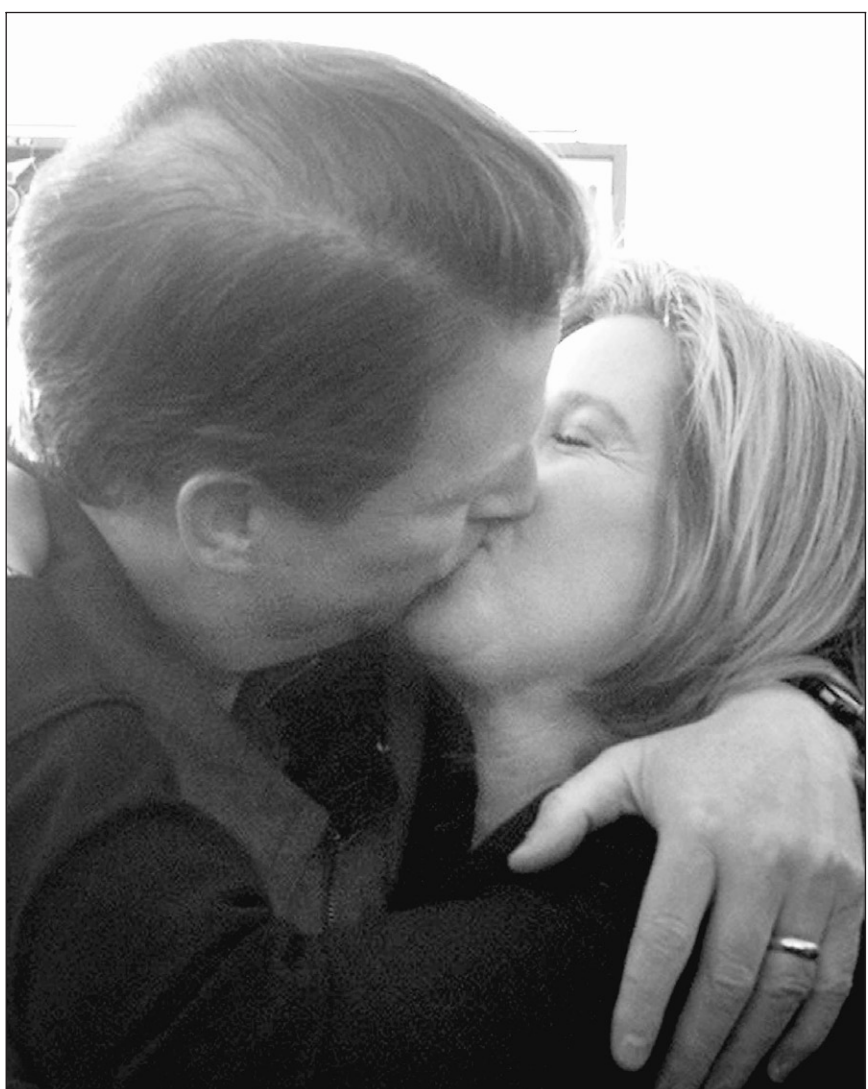
Québec 

La Presse

25 janvier 2000

Page A13 manquante

Monde



PHOTOS Agence France-Presse et Reuters ©

La course à la présidence des États-Unis a été véritablement lancée hier dans l'Iowa avec la tenue de plus de 2000 caucus. Les deux favoris, Al Gore, à gauche, et George W. Bush, ci-haut, respectivement démocrate et républicain, l'ont emporté haut la main.

Steve Forbes, milliardaire conservateur

Agence France-Presse

Le magnat de la presse Steve Forbes, qui a créé hier une certaine surprise lors des caucus républicains de l'Iowa (centre), en arrivant deuxième avec près de 30 % des voix, est un milliardaire candidat pour la deuxième fois à l'élection présidentielle américaine.

Héritier d'une immense fortune, Steve Forbes, 52 ans, fils du flamboyant magnat de la presse Malcolm Forbes, ne crève pas l'écran par son aura et n'a jamais détenu de mandat d'élu. Mais il dispose d'un atout majeur : l'argent.

Il se présente comme le vrai candidat conservateur, hostile à l'avortement et pour les valeurs morales et familiales. Il a également axé sa campagne sur « les menaces sérieuses » pesant selon lui sur l'économie américaine, notamment pour les agriculteurs et les sidérurgistes.

Il avait été en mars 1999 été l'un des premiers à annoncer, sur Internet, sa candidature à



la présidentielle de l'an 2000, décidant sans hésiter de se frotter au grand favori républicain George W. Bush.

Sa fortune, répartie entre plusieurs journaux et revues dont le magazine des affaires Forbes, lui permet de ne pas avoir recours aux fonds publics.

L'acceptation d'un financement public oblige en effet les candidats à respecter des plafonds de dépense et des limites dans les contributions.

Lors des élections de 1996, dont il avait été un candidat malheureux, M. Forbes avait plaidé pour une réforme fiscale instituant un taux d'imposition unique de 17 % sur les revenus.

Il avait englouti dans cette campagne 37 millions de dollars.

Historien de formation, marié depuis 27 ans, Steve Forbes est le père de cinq filles.

Bush et Gore vainqueurs en Iowa

Agence France-Presse
DES MOINES, États-Unis

Les favoris dans la course à la Maison-Blanche, le républicain George W. Bush et le démocrate Al Gore, ont remporté d'importantes victoires hier dans les « caucus » de l'Iowa, première consultation de la campagne présidentielle.

M. Bush est arrivé premier chez les républicains avec 41,2 % des voix, mais le milliardaire Steve Forbes a créé la surprise en obtenant 30,3 % des votes, selon des résultats provisoires portant sur 92 % des « caucus ».

De son côté, le vice-président Al Gore a largement remporté les « caucus » du parti démocrate, en obtenant 63,4 % des suffrages contre 34,9 % pour l'ancien sénateur Bill Bradley, selon des résultats officiels basés sur le dépouillement de 97 % des « caucus ».

Chez les républicains, l'ancien diplomate et seul candidat noir Alan Keyes est arrivé troisième avec 14,3 % des voix, suivi de l'ultra conservateur Gary Bauer (8,5 %). Le sénateur de l'Arizona John McCain, qui n'avait pas fait campagne dans l'Iowa, arrive cinquième avec un peu moins de 5 % des voix, un résultat décevant, et la dernière place revient au sénateur de l'Utah Orrin Hatch (1 %).

M. McCain fait figure de grand perdant du scrutin, mais il n'avait pas fait campagne dans l'Iowa ayant préféré miser sur le New Hampshire.

« C'est une immense victoire. C'est la victoire d'une organisation et d'un message (...) Mon message de conservatisme avec du coeur a rencontré un large écho », a déclaré George Bush lors d'un meeting en soulignant que l'Iowa « représentait le début de la fin de l'ère Clin-

ton ».

Il devra toutefois faire face au bon score de Steve Forbes, qui s'est révélé la seule vraie surprise du scrutin.

M. Forbes était généralement crédité de 20 % des intentions de vote.

« C'est une grande nuit », a-t-il commenté tout sourire depuis son quartier-général, entourée de ses filles absolument ravies, en soulignant qu'il n'avait jamais fait attention aux sondages. « Je ne pourrais pas être plus heureux », a-t-il ajouté.

Steve Forbes avait mené une campagne agressive dans l'Iowa notamment auprès de la droite chrétienne et a apparemment su mobiliser les militants de la frange dure du Parti républicain sur une plateforme anti-avortement, anti-impôts et antibureaucratie.

Au total, les trois candidats conservateurs MM. Forbes, Keyes et Bauer ont totalisé 50 % des voix dans l'Iowa.

Côté démocrate, M. Gore, visiblement satisfait, a affirmé à Des Moines, devant une foule ravie, qu'il s'agissait de la « plus grande victoire de l'histoire du scrutin ici en Iowa ».

La déception était en revanche visible au sein du quartier général M. Bradley, ex-vedette de basketball, qui a toutefois affirmé : « Ce soir, je suis un peu plus humble mais pas moins confiant de pouvoir gagner. »

Les « caucus » de l'Iowa sont la première d'une série de consultations des électeurs américains dans les 50 États, qui conduira cet été à la désignation des candidats républicain et démocrate à la Maison-Blanche pour l'élection du 7 novembre 2000.

+

La FIIQ veut un règlement rapide pour éviter l'hémorragie

MICHEL HÉBERT
PC, QUÉBEC

La Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) veut s'entendre le plus vite possible avec le gouvernement Bouchard de manière à convaincre les 900 infirmières de Laval de ne pas abandonner leur syndicat.

Les dirigeantes de la FIIQ poursuivent depuis plusieurs jours un sprint de négociations qui, contrairement à ce qu'on souhaitait, n'a pas mené à une entente en fin de semaine.

Les délégués du conseil fédéral de la FIIQ sont réunis à Saint-Hyacinthe depuis hier jusqu'à mercredi, dans l'attente d'un règlement que l'on croit imminent.

« On voudrait bien le présenter au conseil fédéral », a confié hier la porte-parole de la FIIQ, Micheline Poulin.

Le syndicat infirmier voudrait en arriver à une entente, avant le mercredi 26 janvier, donc tout juste avant le vote de désaffiliation que doivent tenir les quelque 900 infirmières de la Cité de la Santé de Laval, du 27 au 29 janvier.

La FIIQ a déjà perdu 1 300 de ses membres en Gaspésie, aux Îles-de-la-Madeleine et dans le Bas-du-Fleuve. On craint que le vote des Lavalloises ne crée une brèche dans la région métropolitaine.

Un règlement satisfaisant avant ce vote déterminant serait le meilleur argument pour contrer le mécontentement qui s'est répandu parmi les 45 000 infirmières de la FIIQ depuis l'échec de la grève illégale de l'été dernier.

« Ça progresse, mais on n'y est pas encore », disait-on hier.

Il semble que le règlement soit à portée de main. Hier, la direction a fait connaître aux instances fédérales du syndicat infirmier les progrès faits aux chapitres des salaires et du régime de retraite.

L'offre gouvernementale de neuf pour cent sur quatre ans semble satisfaisante aux yeux du comité de négociations mais les infirmières exigent en sus un redressement salarial fondé sur les résultats d'une étude de relativité salariale, qui doit débiter en septembre prochain.

Il reste cependant plusieurs clauses normatives dont l'incidence monétaire n'est pas négligeable, la plus importante étant « l'accessibilité aux postes ».

Essentiellement, les infirmières veulent que l'expérience acquise soit reconnue dans l'évaluation des candidates lorsque des postes sont affichés. Les infirmières ayant un diplôme collégial et une longue expérience pourraient se mesurer plus équitablement à celles ayant terminé leurs études universitaires.

Les enfants adoptés et leurs origines: moins de barrières?

Presse Canadienne

Le Québec pourrait sous peu devenir la seconde province au pays, après la Colombie-Britannique, à permettre aux enfants adoptés de connaître leurs origines, affirme le réseau de télévision Global.

Le réseau affirmait hier avoir mis la main sur un rapport à être présenté le mois prochain au ministre responsable de la jeunesse dans le gouvernement québécois, Gilles Baril.

Une révision des lois sur l'adoption avait été commandée en 1998 par les ministères de la Santé et de la Justice. Les recommandations de l'auteur du rapport, Vital Simard, seront étudiées ces prochains mois.

Des souches du virus du sida résistent aux médicaments et sont transmissibles

Pour les chercheurs, les données de cette étude québécoise mettent en lumière l'utilité des tests de génotype

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

En plus d'être de plus en plus courantes, les souches du VIH qui résistent aux médicaments antirétroviraux sont transmissibles sexuellement ou par l'utilisation de seringues souillées, confirme une étude québécoise dont les résultats ont été rendus publics hier à Montréal.

« Un individu qui est traité à long terme aux antirétroviraux peut développer une résistance à certains médicaments parce que le virus mute. Ce que nous avons démontré, c'est qu'il peut transmettre ce virus mutant », indique le Dr Mark Wainberg, directeur du Centre du sida de l'Université McGill et président de l'Association mondiale contre le sida.

En utilisant un test de génotypage, les

chercheurs ont démontré que 20 % des 81 sujets de l'étude, tous infectés par le VIH entre 1997 et 1999, présentaient une variante résistante du VIH, et ce, même s'ils n'avaient jamais bénéficié de la trithérapie, l'appellation sous laquelle on regroupe les différents cocktails de médicaments antirétroviraux.

La prévalence de souches résistantes du virus est semblable à celle observée dans d'autres études réalisées à New York, à San Francisco et en Europe, note le Dr Rafik-Pierre Sekaly, directeur du Réseau-sida du Fonds de recherche en santé du Québec.

Pour les chercheurs, les données démontrent clairement l'utilité des tests de génotype, qui permettent de déterminer d'emblée si la combinaison de médicaments que le clinicien souhaite administrer à une personne nouvellement infectée sera efficace ou non.

« Le test permet de façonner le traitement selon le profil de résistance de la personne », explique le Dr Sekaly. Le

raisonnement vaut aussi pour les patients ayant développé progressivement une résistance à certaines composantes de la trithérapie.

Le test coûte 500 \$, mais son coût est plus que compensé par les économies réalisées en évitant de recourir à des médicaments inefficaces, estime le Dr Sekaly. « Il faut se rappeler qu'il en coûte jusqu'à 20 000 \$ par an en médicaments pour chaque patient, dit-il. On donne des médicaments inutiles et on traite des patients de manière sous-optimale. »

Selon le Dr Wainberg, il ne fait pas de doute que les différents paliers de gouvernement donneront leur aval « d'ici six mois à un an » à l'utilisation du test de génotypage.

L'étude, publiée dans la revue scientifique *AIDS*, est le fruit de la collaboration de chercheurs de McGill, du Réseau sida du FRSQ, de la division des maladies infectieuses du Centre universitaire de santé McGill et de plusieurs cliniciens de pratique privée.



décor

Coussins et accessoires décoratifs*
Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles
À partir de **5⁹⁵**



bain

Serviettes et accessoires*
Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles
À partir de **1⁹⁹**

Le fameux

grand SOLDE

blanc

Jusqu'à **50%** de rabais partout en magasin!

Profitez de rabais exceptionnels partout en magasin tout le mois de janvier!



matelas

Matelas*
Choisissez parmi la plus grande sélection de Sealy et Simmons
À partir de **129⁰⁰**

La meilleure offre!
Ne payez ni la TPS ni la TVP* ou ne payez rien avant un an.
*Nous vous offrons un rabais équivalent à la TPS et à la TVP sur nos prix.



table

Verres à pied en verre ou en cristal*
Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles
À partir de **8⁹⁵**



literie

Draps et accessoires assortis*
Choisissez parmi la plus grande gamme d'articles
À partir de **8⁹⁵**

literie • édredons de duvet • matelas • porcelaine • serviettes • appareils électriques • batteries de cuisine
stores • tentures • papier peint • service de décoration à domicile gratuit • articles-cadeaux
boutique pour bébé • tapis • cristal • cuisine • figurines • lits en laiton • et plus encore !

0\$ comptant!

✓ TRANSPORT INCLUS!

✓ PRÉPARATION INCLUSE!

✓ TAXE FÉDÉRALE 7% INCLUSE!

✓ TAXE PROVINCIALE 7.5% INCLUSE!

TOUT INCLUS!

TÉL. 327-7777



CIVIC BERLINE avec climatiseur

299\$ /mois

ACCORD SPÉCIAL ÉDITION 2000

3\$ /mois

Location 48 mois

- Roues d'aluminium
- Finition intérieure plaquée bois
- Lecteur C.D. • Système d'alarme
- Et beaucoup plus

* Modèle 5 vitesses, 0\$ comptant, 18 000 km par année, 10¢ du km additionnel. Valeur de rachat : 10 800\$.

Service de limousine GRATUIT

HONDA

Gabriel

7000, BOUL. HENRI-BOURASSA
EST Montréal-Nord
WWW.GABRIEL.CA

PRIX CORPORATIF DISPONIBLE

(514) 327-7777



LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON

LINEN CHEST

Service à domicile **GRATUIT**

331-5260

Centre Rockland

341-7810

Place Portobello Brossard

671-2202

Les Galeries Laval

681-9090

La Cathédrale (Centre-ville)

282-9525

*Photographies présentées à titre indicatif uniquement.

Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas!

Actualités

OGM : l'Europe se fait conciliante

MATHIEU PERREAULT

Les inquiétudes que suscitent en Europe les organismes génétiquement modifiés (OGM), et surtout les manifs antimondialisation de Seattle en décembre, expliquent que les politiciens mettent la main à la pâte pour régler le Protocole de biosécurité, selon la commissaire à l'Environnement de l'Union européenne.

« Les peurs du public n'ont aucune influence sur la position de l'Union européenne sur la biosécurité, assure la Suédoise Margot Wallstrom, qui arrive ce soir à Montréal. Ça crée simplement un plus gros intérêt pour ces dossiers. C'est ce qui a incité les ministres à se rendre à Montréal. »

Les négociations ratées de l'Organisation mondiale du commerce ont montré qu'il fallait que les politiciens s'en mêlent et ne laissent pas le champ libre aux fonctionnaires, estime M^{me} Wallstrom, une ancienne ministre des Affaires sociales à Stockholm. « S'il n'y a pas d'accord cette semaine, les gens



La commissaire à l'Environnement de l'Union européenne, Margot Wallstrom.

vont penser que c'est une autre preuve qu'on connaît mal les risques » de la biotechnologie.

Les OGM forment une patate chaude pour beaucoup de gouvernements européens parce que les évaluations scientifiques nationales sont souvent critiquées. Les groupes écologistes et de consommateurs considèrent que ces tests ménagent indûment les producteurs de semences transgéniques.

Des organismes comme Greenpeace vont même jusqu'à saccager les champs gouvernementaux où les semences sont testées. Un Protocole de biosécurité harmonisera les différents systèmes nationaux d'évaluation, ce qui leur donnera une plus grande légitimité.

« Il faut balancer les intérêts commerciaux et le principe de précaution », estime M^{me} Wallstrom, qui définit ce principe comme « le droit d'agir sans avoir une preuve scientifique complète ». « Par exemple, si on retrouve une substance dangereuse dans le lait maternel, on veut pouvoir restreindre l'introduction de cette substance dans le commerce. Et ce, même si on ne comprend pas comment elle se retrouve dans le lait. »

Mais l'Union européenne ne partage pas la vue des organisations

antitransgéniques comme Greenpeace, pour qui un simple doute devrait permettre d'interdire les importations. Certains écologistes réclament même que les producteurs de semences soient tenus de prouver qu'il n'y a aucun risque avec les OGM. « Le principe de précaution implique un certain niveau de science : quelques faits de bases, une évaluation du risque, tempère M^{me} Wallstrom. On ne peut baser une interdiction d'importation sur des inquiétudes. »

N'empêche, l'Europe tient à ce que le Protocole soit traité d'égal à égal avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'OMC ne permet pas à un pays d'interdire l'importation d'un aliment sans preuve de sa nocivité. « Il ne faut pas qu'il soit subordonné à l'OMC. Nous devons discuter des possibles conflits avec les autres accords internationaux. Il

faut harmoniser les différentes règles. »

Margot Wallstrom soutient que les négociations sur la biosécurité ne forment pas un affrontement Europe-Amérique. « Il faut trouver un moyen pour que les pays en voie de développement soient bien informés sur les OGM. »



L'Europe n'appuiera toutefois pas le tiers-monde dans sa campagne pour une clause de compensation en cas de dommages environnementaux causés par le transgénique. « Nous traitons cette question dans un cadre environnemental plus vaste, pas dossier par dossier », dit M^{me} Wallstrom.

Le Protocole de biosécurité fait partie de la Convention sur la biodiversité, négociée sous l'égide de l'ONU en 1992. Des rencontres ont lieu depuis 1994 pour régler les détails du Protocole.

La Conférence de Montréal en quelques questions

Agence France-Presse

Voici les principaux points en discussion à la Conférence de Montréal sur la sécurité du commerce des OGM (organismes génétiquement modifiés) :

■ Quel est l'objectif recherché ?
Le Protocole sur la biosécurité, dont une ébauche sert de bases aux discussions, vise à « assurer une protection adéquate pour garantir la sécurité des transferts, manipulations et utilisations des OGM vivants — c'est-à-dire les produits capables de transférer des gènes à l'extérieur — susceptibles de nuire à la biodiversité, en tenant compte des risques pour la santé humaine ».

Le but est de se prémunir, pour ces produits encore peu connus et qui se développent à grande vitesse, contre une éventuelle dissémination de gènes à d'autres espèces. Des études montrent le risque par exemple que des gènes de résistance aux pesticides introduits dans un maïs se propagent aux mauvaises herbes, ou qu'un gène tueur d'insectes nuisibles n'élimine aussi d'autres insectes.

■ Quelle procédure est prévue ?
Les exportations d'OGM concernées par le Protocole devront recevoir un « accord préalable » explicite de la part du pays importateur, après une étude scientifique des risques potentiels qui sera à la charge de l'exportateur. L'importateur peut aussi réclamer une série d'informations détaillées sur les manipulations génétiques effectuées.

■ Quels produits sont concernés ?
Tout d'abord les semences ou autres OGM destinés à être implantés directement dans l'environnement, comme les poissons d'élevage transgéniques.

Mais contrairement aux pays exportateurs, réunis dans le Groupe de Miami mené par les États-Unis, l'Union européenne et les pays en développement réclament une portée beaucoup plus large : ils veulent que ce texte



Le ministre colombien de l'Environnement, Juan Mayr Maldonado, faisait partie des orateurs de cette première journée de négociations. À droite, le président de la rencontre, Laszlo Miklos.

concerne aussi les produits agricoles de base, ceux destinés à l'alimentation humaine ou animale, ou à l'industrie, et qui forment l'essentiel du commerce des OGM.

Cela concernerait notamment le soja et le maïs transgénique exportés en Europe par les États-Unis et le Canada.

Les pays en développement veulent aussi que la procédure d'accord préalable concerne les produits destinés à des cultures en milieu confiné, comme ceux échangés entre organismes de recherche scientifique.

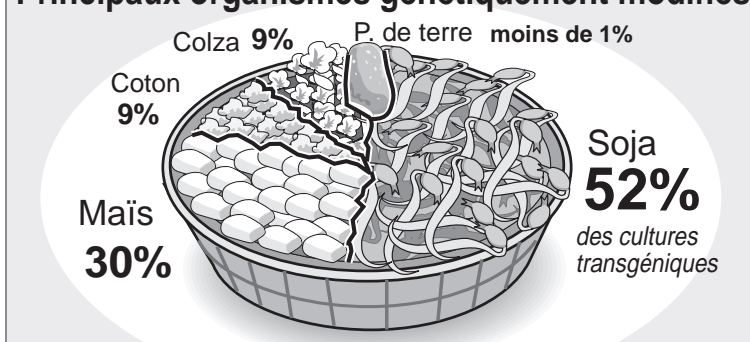
■ Sur quelles base un pays peut-il juger le produit dangereux et refuser l'importation ?

Le texte en discussion est fondé sur le « principe de précaution », ce qui laisse une grande marge de manoeuvre même « en l'absence de certitude scientifique ». Le Groupe de Miami réclame lui des preuves scientifiques avérées.

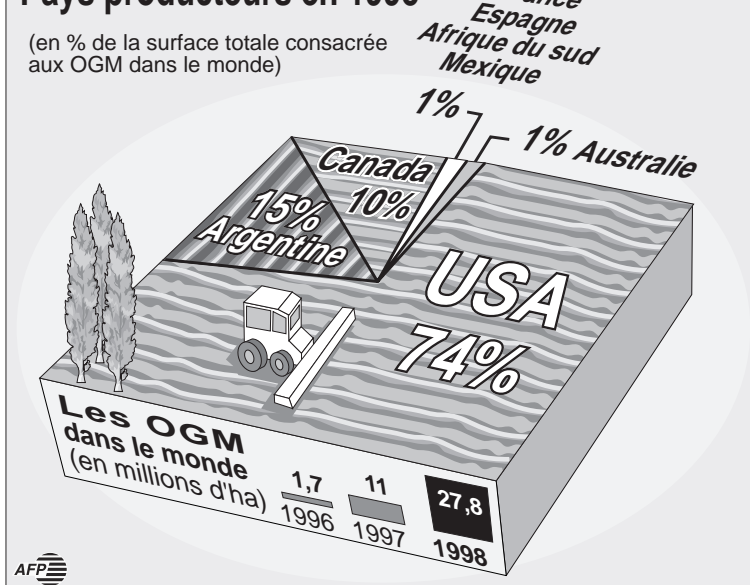
■ Quelle sera la valeur du Protocole face aux règles commerciales de l'OMC ?

La production d'OGM dans le monde

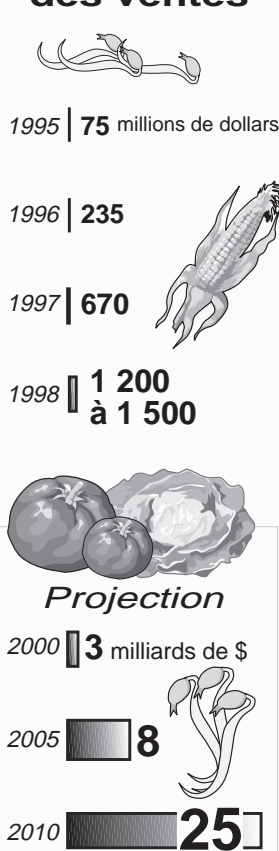
Principaux organismes génétiquement modifiés



Pays producteurs en 1998



Evolution des ventes



source: ISAAA

Le texte « souligne que ce protocole et les autres engagements internationaux ont un statut égal » et « reconnaît que le commerce et l'environnement doivent se soutenir l'un l'autre ». Mais il y a désaccord sur ce point entre le Groupe de Miami, qui défend la prééminence de l'OMC, et les autres délégations.

■ Les livraisons devront-elles être étiquetées, voire séparées ?

Le texte prévoit que tous les OGM devront être clairement identifiés — ce qui concrètement est actuellement impossible, les livrai-

sons nord-américaines arrivant mélangées dans des containers. Le Groupe de Miami veut que cette obligation ne s'impose qu'aux semences.

■ Peut-on invoquer des impacts socio-économiques pour refuser des produits transgéniques ?

Le texte prévoit qu'un pays importateur peut tenir compte des impacts socio-économiques sur ses cultures traditionnelles pour refuser le produit. Le groupe de Miami refuse catégoriquement cette possibilité, que les pays en développement jugent indispensable.

Les anti-avortement se manifestent à Washington

En ce début de campagne électorale, ils se rappellent au bon souvenir des politiciens



Des milliers de personnes ont défilé hier dans les rues de Washington, clamant leur opposition à l'avortement.

PIERRE GLACHANT
Agence France-Presse, WASHINGTON

Avec en tête du cortège des oriflammes d'un rouge vif célébrant « la tradition, la famille et la propriété », plusieurs milliers de personnes ont manifesté hier à Washington pour rappeler l'opposition inébranlable d'une certaine Amérique à l'avortement.

Comme chaque année depuis le 22 janvier 1973, date à laquelle l'arrêt de la Cour suprême « Roe contre Wade » avait légalisé l'interruption de grossesse aux États-Unis, ils s'étaient rassemblés dans le centre de Washington pour exprimer leur rejet de l'avortement.

Les organisateurs conservateurs de la « marche pour la vie » avaient choisi la journée d'hier alors que le pays entrait véritablement en campagne électorale avec les « caucus » dans l'Iowa et que le Congrès reprenait ses travaux.

« Il y a une grande urgence à faire revenir à la Maison-Blanche un président qui défend la vie », a lancé un représentant républicain du New Jersey, Christopher Smith, à quelques pas de la présidence américaine.

Les manifestants avaient décidé de défilé entre les trois lieux de pouvoir de la capitale fédérale américaine d'où dépend l'avenir de l'avortement aux États-Unis : la Maison-Blanche, la Cour Suprême et le Congrès.

Les adversaires de l'avortement fondent tous leurs espoirs sur le prochain président américain qui nomme les juges de la Cour suprême. Le départ de certains d'entre eux, à la retraite par exemple,

pourrait faire pencher la balance en faveur de leur cause.

« Ce n'est pas un rassemblement politique » mais uniquement une manifestation contre l'avortement, a assuré devant la foule l'une des organisatrices, Nellie Grey.

Il n'empêche que plusieurs orateurs et manifestants ne cachaient pas leur sympathie pour plusieurs candidats républicains pour l'élection présidentielle.

Les noms de Bill Clinton, et son vice-président, Al Gore, ont été copieusement hués.

Andrée Fry, de Washington, explique en français être une fidèle de la manifestation et assure y participer chaque année depuis 1975. Elle compte voter pour George W. Bush, le gouverneur du Texas, « assez favorable » à l'interdiction de l'avortement.

Gerald McPhillips, de Virginie, est un partisan d'Alan Keyes, le candidat républicain ultra-conservateur. Selon lui, il s'agit du « meilleur orateur en faveur de la vie ».

La manifestation, selon l'un de ses porte-parole, l'évêque honoraire Thomas Welsh (Pennsylvanie), rassemblait quelque 50 000 personnes. Les autorités policières n'ont fourni aucun chiffre.

Les adolescents, venus d'établissements religieux et notamment catholiques, étaient particulièrement nombreux.

Après avoir remonté l'avenue de la Constitution, les manifestants ont défilé devant la Cour Suprême en agitant banderoles et pancartes. Ils se sont finalement dispersés, sans incident apparent, sur la colline du Congrès.

Démantèlement d'un réseau de voleurs de véhicules

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Avec l'arrestation hier de quatre individus lors de cinq perquisitions, la police de Laval croit avoir éclairci une soixantaine de vols de véhicules commis principalement dans les terrains de stationnement de différents centres commerciaux.

Marc Bourgouin, 27 ans, demeurant Montée Masson, à Laval, Yan Pothier, 19 ans, Luc Beaulieu, 20, tous deux arrêtés dans le quartier Auteuil, et Patrick Martin, 24 ans, de Terrebonne, ont vu la Couronne déposer contre chacun d'eux une cinquantaine d'accusations de vol et de recel. Un cinquième individu est recherché et lorsqu'il sera appréhendé, Jean-Claude Bélec, 32 ans, de Sainte-Anne-des-Plaines, verra aussi la poursuite déposer contre lui une kyrielle d'accusations du même genre.

Hier, les policiers ont saisi plusieurs clés de véhicules ainsi que des documents identifiant plusieurs propriétaires des véhicules volés en entier ou en pièces détachées.

« Nous pensons être en mesure d'élucider au cours des prochains jours une centaine d'autres vols de véhicules », a indiqué l'agent Guy Lajeunesse, des affaires publiques de la police de Laval.

Les perquisitions effectuées vers 6 h à Sainte-Anne-des-Plaines, Chertsey, Terrebonne et à Laval ont

eu lieu en collaboration avec la police de Terrebonne et la Sûreté du Québec. Les policiers avaient reçu une information voulant que Bourgouin soit armé, et l'assistance des spécialistes du groupe tactique de la SQ a été réclamée. Après son arrestation, les policiers se sont rendu compte que l'arme que possédait le suspect n'était qu'un revolver jouet.

C'est à la suite d'une filature que les policiers lavallois ont fait les perquisitions sous la direction du lieutenant-détective François Martin, responsable de la section des autos volées.

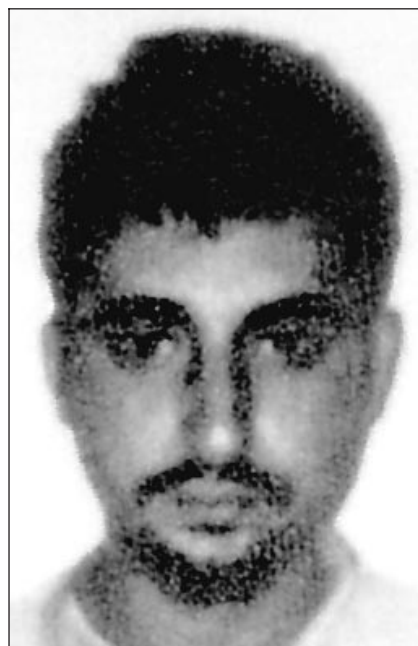
À Chertsey, même si personne n'a été arrêté, les policiers ont trouvé une Jetta volée à Laval et une Honda Civic dérobée à Montréal en partie découpée, ainsi qu'un appareil vidéocassette volé lors d'un cambriolage à Laval.

Ce réseau de voleurs procédait

d'une façon particulière : après avoir réussi à pénétrer dans le véhicule ciblé par la porte du passager, on ouvrait le compartiment à gant pour prendre le carnet de bord ou de garantie dans lequel est inscrit le numéro de code pour fabriquer un double de la clé servant à la mise en marche.

On faisait ensuite faire une clé puis on revenait prendre le véhicule au même endroit ou plus tard au domicile de son propriétaire. Les camions de luxe étaient principalement visés par le réseau.

Ces arrestations et perquisitions font suite à la saisie survenue à la mi-janvier, dans le quartier Sainte-Rose, de véhicules volés d'une valeur totalisant plus de 300 000 \$. Depuis ce temps, des suspects étaient continuellement surveillés par des agents lavallois.



Marc Bourgouin

Le greffé des deux mains en bonne voie de guérison

Agence France-Presse
LYON

Un Français de 33 ans, Denis Chatelier, qui a subi avec succès la première greffe mondiale des deux mains, il y a 10 jours à Lyon (centre-est de la France), est dans un état général « satisfaisant », a indiqué hier l'hôpital Edouard-Herriot où a eu lieu l'opération.

« Les pansements ont été changés ce matin et l'aspect des greffons est normal », selon un communiqué de l'établissement.

Le patient avait eu les deux mains déchiquetées en 1996 alors qu'il jouait avec ses neveux qui fabriquaient une fusée artisanale. Il avait alors été amputé au-dessus des poignets.

D'autres greffes des deux mains devraient intervenir dans les prochains mois, avait indiqué au lendemain de la double transplantation, le professeur lyonnais Jean-Michel Dubernard, patron de l'équipe qui a procédé à l'opération jeudi.

CAMELOTS, ADOLESCENTS ET ADULTES

demandés, à temps partiel, pour la livraison de **La Presse** à domicile

- Avec ou sans voiture
- À commission

Dans les secteurs suivants:

- **Cartierville**
- **Nouveau-Bordeaux**
- **Saint-Laurent**

Responsabilités

- Livraison de La Presse devant être effectuée avant 6 h 30 le matin, du lundi au vendredi, et avant 8 h 00, le week-end.
- Perception des abonnés.

Pour joindre l'entrepreneur de votre région,

M. Daniel Lavertu

composez le **(450) 474-7260**

apprenez l'anglais, le français ou l'espagnol à partir de 299 \$*

Vous parlerez votre nouvelle langue plus vite que vous ne le pensiez, et ceci grâce à notre méthode de renommée mondiale, à nos professeurs qui enseignent leur langue maternelle, ainsi qu'au soutien pédagogique de Berlitz! L'ambiance chez Berlitz est amicale et détendue, et les cours sont offerts à votre convenance, soit durant la journée, le soir ou le samedi.

D'autres langues sont également disponibles. Appelez-nous tout de suite! Renseignez-vous sur notre choix de programmes de cours privés ou de groupes.

- Cours déductibles d'impôts -
- Agréé par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Emploi-Québec -

*Prix calculé en fonction d'une classe d'au moins 6 (six) élèves. Taxes non incluses.

Inscrivez-vous dès aujourd'hui.

Berlitz

2020, rue University

514.288.9953

50, Place Crémazie

514.387.1540

880, aut. Dufferin-Montmorency

418.529.6161

www.berlitz.ca

Militant anti-avortement recherché

Il aurait abattu des médecins au Canada et aux États-Unis

Presse Canadienne
HAMILTON

Un militant anti-avortement, James Kopp, recherché par la police fédérale américaine (FBI) pour le meurtre d'un médecin de Buffalo, est considéré un suspect pour les coups de feu tirés sur des médecins canadiens.

Un mandat d'arrestation, assorti d'une récompense de 543 000 \$, a été émis à travers le pays, dans le but de capturer Kopp, originaire du Vermont, relativement à la tentative de meurtre contre le Dr Hugh Short, un médecin qui pratiquait des avortements et qui a été victime de coups de feu, alors qu'il était chez lui, près d'Ancaster, en Ontario, en 1995.

Kopp a été accusé en mai dernier du meurtre du Dr Barnett Slepian, de Amherst, près de Buffalo, dans l'État de New York. Le crime a été commis en octobre 1998.

La police veut aussi interroger Kopp relativement à des coups de feu tirés contre les docteurs Garson Romalis, de Vancouver, en 1994, et Jack Fainman, de Winnipeg, en 1997, de même que la tentative de meurtre sur la personne d'un autre médecin qui pratiquait lui aussi des avortements, dans l'État de New York, en 1997.

Tous les crimes commis contre des médecins pratiquant des avortements ces dernières années sont survenus en automne, et dans cha-

que cas la victime a été la cible d'un tireur alors qu'elle se trouvait chez elle, les coups de feu étant tirés à travers une fenêtre de sa maison.

« Nous savons que M. Kopp peut être un élément-clé pour dénouer l'enquête relative aux crimes de Vancouver et de Winnipeg, et nous allons explorer ce filon », a déclaré hier l'inspecteur Keith

McCaskill, de la police de Winnipeg et porte-parole d'un groupe de travail national mis sur pied en vue de retrouver l'auteur des crimes contre les médecins des cliniques d'avortement.

Kopp a été vu pour la dernière fois au New Jersey, en 1998. Il serait devenu militant anti-avortement après avoir appris que sa petite amie s'était fait avorter.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

MISE AU POINT

Veillez noter les corrections suivantes:
Dans le cahier publicitaire de 20 pages **VENTE D'ENTRÉPÔT SEARS** en vigueur du lundi 24 au dimanche 30 janvier 2000 (C014F000):
A la page 18 - Rabais 40%. Certains jeux Lego®. Tombeau de la momie #50574 et Le secret du Sphinx #50576 **ARRIVERONT EN RETARD DANS LA PLUPART DES MAGASINS. DES BONS D'ACHAT DIFFÉRENTS SERONT ÉMIS.**
A la page 19 - Moitié prix. Jeu d'outils de mécanicien CRAFTSMAN de 111 pièces. Rég. Sears 199.99 Solde 99.99. **LE PRIX RÉGULIER EST CELUI DU CATALOGUE D'OUTILS SEARS.**
Dans le cahier publicitaire de 8 pages **SOLDE CHAUFFÉ À BLOC** en vigueur le samedi 29 et le dimanche 30 janvier 2000 (W014W100):
A la page 5 - Rabais 10%. Magnéscope Sears. **LA DESCRIPTION AURAIT DU SE LIRE: MODELE HAUTE-FIDÉLITÉ À 4 TÊTES. TÊTES 19 MICRONS ET TOUCHE «ENREGISTREMENT INSTANTANÉ.»**
Dans le cahier publicitaire de 12 pages **MAGASIN DE MEUBLES ET D'ÉLECTROMÉNAGERS** en vigueur du lundi 24 au dimanche 30 janvier 2000 (FA014FA100):
A la page 7 - Rabais 200 \$. Lit 1 place «Rainbow Country» **NE COMPREND PAS LE TIROIR. IL SE VEND SÉPARÉMENT.**
Nous nous excusons sincèrement des inconvéniens que cela pourrait causer aux clients Sears.

SEARS



Ville de Pierrefonds

APPEL D'OFFRES

LA VILLE DE PIERREFONDS demande des soumissions en triplicata sous enveloppe cachetée marquée:
MARCHÉ A-2000-01
Fourniture et installation d'un progiciel « Approvisionnement et gestion d'inventaire magasin »
adressée au greffier de la Ville, madame Chantal Gauvreau, au 13665, boulevard Pierrefonds, Pierrefonds (Québec) H9H 4N2.
Renseignements: M. Pieter Koppes au 624-1159.
Les soumissions seront reçues jusqu'à **11 heures, le 3 février 2000** pour être ouvertes publiquement immédiatement.
Seules les soumissions sur les formulaires préparés par la Ville seront acceptées. Copies des documents de soumission pourront être obtenues au bureau du greffier à l'adresse précitée.
La Ville de Pierrefonds ne s'engage pas à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues, sans obligation de sa part.
Chantal Gauvreau, avocate
Greffier

Partez du bon pied.

OBLIGATION À PRIME DU CANADA Émission 12		
5,00%	5,50%	6,00%
An 1	An 2	An 3
Taux annuel composé de 5,49% sur l'obligation C détenue pendant 3 ans.		
OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA Émission 63		
4,40%		
An 1		

2000 NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA SATISFAIT SUR DU SOLIDE Canada

1 800 575-5151 ou www.oec.gc.ca 2821730

AVERTISSEMENT : MARIO JEAN PEUT VOUS RENDRE IMPUISSANT

L'écoute active du spectacle de Mario Jean peut prouver à votre conjointe que vous êtes parfois macho, nono, mémère et irresponsable. Ce spectacle lui donnera des arguments qui vous rendront carrément impuissant devant elle.

Mario Jean Samedi 11 mars 17h COMPLET et 21h

DU 7 AU 11 MARS • THÉÂTRE ST-DENIS
RÉSERVATION : 790-1111

POLYARTHRITE RHUMATOÏDE

Si vous êtes âgé de 18 ans ou plus et que vous ressentez de la douleur, de la sensibilité et de l'enflure dans les articulations, accompagnées de raideurs matinales attribuables à la polyarthrite rhumatoïde, vous pouvez être admissible à une étude de recherche clinique portant sur un médicament expérimental

Les participants admis auront droit:

- à des examens liés à l'étude
- au médicament à l'étude
- à la possibilité d'un remboursement des frais de déplacement

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec:

CLINICOR au **1-888-673-7762** (8:30am-4:30pm)

au coeur du Vieux-Québec

Forfait ski

A partir de **129\$** taxes en sus Pour 2 personnes

- 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
- 2 billets de ski pour une journée à Stoneham
- 20% de rabais sur le total de la facture de votre dîner du soir à «La Table du Manoir»
- Accès à la piscine intérieure/sauna et club santé
- Forfait Le Massif: à partir de 135\$
- Forfait Mont-Sainte-Anne: à partir de 155\$

FORAITS DISPONIBLES EN CERTIFICATS-CADEAUX

44, Côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8
Tel.: (418) 692-1030 Téléc.: 692-3822
www.manoir-victoria.com admin@manoir-victoria.com

Renseignez-vous sur nos autres forfaits **1 800 463-6283**

Des atTraction et des prix de génie!

IMPREZA TS

21 995\$

- TRACTION INTÉGRALE
- Climatiseur
- Moteur 2,2 litres
- Roues en alliage 15 po
- Phares antibrouillard
- Transmission manuelle
- Et beaucoup plus...

LEGACY BRIGHTON

23 595\$

- TRACTION INTÉGRALE
- Climatiseur
- Deux coussins gonflables à l'avant
- Moteur 2,5 litres
- Freins ABS/roues en acier 15 po
- Transmission manuelle
- Et beaucoup plus...

L'attraction du mois!

FORESTER ÉDITION DYNASTAR

349\$ /MOIS

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

- TRACTION INTÉGRALE
- TRANSMISSION AUTOMATIQUE
- Porte-skis/Marchepieds
- Climatiseur
- Régulateur de vitesse
- Sièges avant chauffants
- Entrée sans clé
- Signature Dynastar
- Commandes gainées de cuir
- Peinture couleur platine métallisé
- Parements de côté et pare-chocs couleur ardoise métallisé
- Et une paire de skis Dynastar gratuite*

Jean-Luc Brassard 2 fois champion du monde en ski acrobatique

LEGACY GT

399\$ /MOIS

- TRACTION INTÉGRALE
- Climatiseur
- Deux coussins gonflables à l'avant
- Sièges avant chauffants
- Toit ouvrant vitré
- Dégivreur d'essuie-glaces avant
- Rétroviseurs extérieurs dégivrants
- Moteur 2,5 litres
- Freins ABS/roues en alliage 16 po
- Et beaucoup plus...

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

OUTBACK

399\$ /MOIS

- TRACTION INTÉGRALE
- Différentiel arrière à glissement limité
- Climatiseur
- Sièges avant chauffants
- Dégivreur d'essuie-glaces
- Rétroviseurs extérieurs dégivrants
- Moteur 2,5 litres
- Freins ABS/roues en alliage 16 po
- Et beaucoup plus...

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

SUBARU La voiture qui impressionne ceux que la voiture n'impressionne plus

L'atTraction intégrale™

* Prix détaillés suggérés du fabricant. Transport et préparation en sus (Impreza TS, Legacy Brighton).
** Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Legacy GT (4DGT4X4EAT-RG) et Outback familiale (SWOB4X4EAT-RA): versement initial de 2995 \$ ou échange équivalent. Forester L Édition Dynastar: versement initial de 2 695\$ ou échange équivalent. Allocation de 20 000 km par année, 8 c du km excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve d'approbation de crédit. Les modèles illustrés peuvent différer. Détails chez votre concessionnaire.
*La Forester L Édition Dynastar est livrée avec des skis Outland® de Dynastar. Une planche à neige Zen de Original Sin peut être substituée aux skis. L'offre se termine le 31 janvier 2000.

SUBARU AUTO CENTRE Montréal (514) 937-4235	JOHN SCOTTI SUBARU Saint-Leonard (514) 725-9394	CARREFOUR SUBARU AUTO Sainte-Rose (450) 625-1114	CARON SUBARU Valleyfield (450) 371-8511
SUBARU LONGUEUIL Longueuil (450) 677-6361	SUBARU SAINT-HYACINTHE Saint-Hyacinthe (450) 773-5262	SUBARU SAINTE-AGATHE Sainte-Agathe-des-Monts (819) 328-1600 1 800 463-1600	SUBARU SAINT-JÉRÔME Saint-Jérôme (450) 476-6185
CONCEPT AUTOMOBILES Granby (450) 372-2007	LACHUTE SUBARU Brownsburg (450) 562-0262	SUBARU LAVIGNE Sainte-Arme-de-Bellevue (514) 457-5327	GATINEAU SUBARU Gatineau (819) 643-4341
JOLIETTE SUBARU Joliette (450) 755-1055	ADM AUTOMOBILES Subaru de Laval (450) 668-6041	SUBARU REPENTIGNY Repentigny (450) 585-9550 ou (514) 891-9550	www.subaru.ca

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

25 janvier 2000

Page A19 manquante

Hubble a repris du service

Agence France-Presse
WASHINGTON

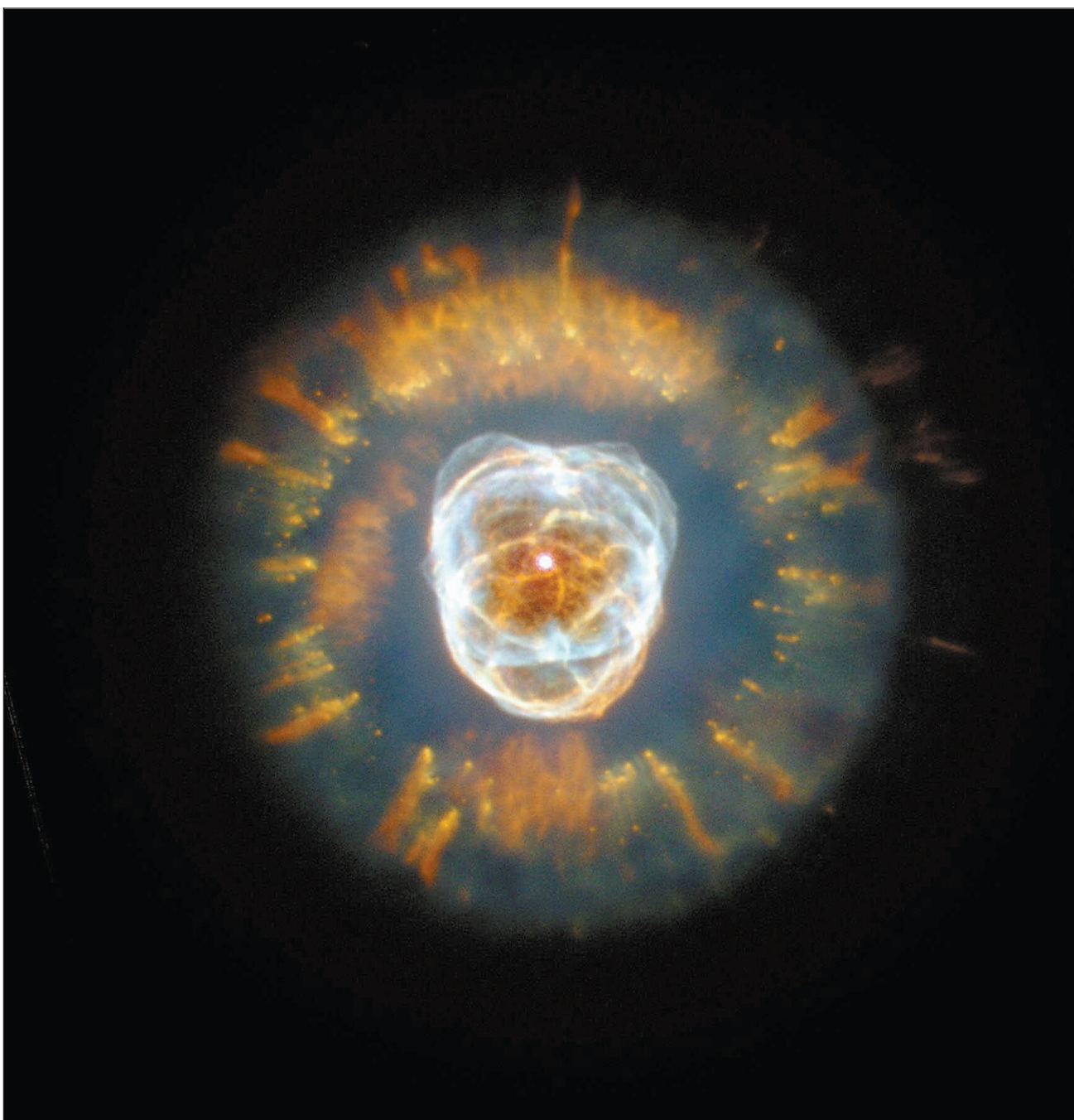
Le télescope spatial Hubble est en excellent état et a transmis des images de galaxies et d'une nébuleuse après avoir subi des réparations en décembre dernier, a annoncé hier l'agence spatiale américaine NASA.

Hubble avait cessé de fonctionner pendant deux mois en raison d'une panne de la plupart de ses gyroscopes. Une mission de la navette Discovery avait permis de remplacer ces instruments et l'ordinateur central, et le télescope est « plus que neuf », a souligné Ed Weiler, administrateur adjoint de la NASA pour les sciences de l'espace.

Les premières images prises début janvier montrent la nébuleuse de l'Esquimeau ou NGC 2392, distante de quelque 5 000 années-lumières. Elle ressemble à une fourrure, et cet aspect serait dû à de grosses comètes s'éloignant de l'étoile centrale dans toutes les directions, comme les rayons d'une roue. « Cette nouvelle image dépasse en beauté subtile tous les clichés de nébuleuses planétaires déjà pris par Hubble », a souligné l'astronome Patrick Harrington, de l'Université du Maryland.

Le télescope a aussi transmis des photos couleur d'un amas de galaxies, Abell 2218, fournissant ainsi une vue spectaculaire des débuts de l'univers.

« Nous pouvons pour la première fois voir la structure interne colorée de galaxies très distantes », a noté le Pr Richard Ellis, de l'Institut de Technologie de Californie.



La nébuleuse de l'Esquimeau, telle que photographiée par Hubble.

PHOTO AP

EN BREF

Bill Gates : un don de 5 milliards à sa fondation

■ Bill Gates, le fondateur du groupe de logiciels informatiques Microsoft, a annoncé lundi qu'il donnait 5 milliards de dollars supplémentaires à la fondation caritative Bill and Melinda Gates Foundation. Le total des sommes données par Bill Gates et son épouse à la fondation s'élève à 21,8 milliards de dollars, selon un communiqué diffusé lundi. La fondation veut aider à la lutte contre la pauvreté et promouvoir l'éducation. « Une attention particulière est accordée au développement et à la distribution de vaccins contre les maladies mortelles », a souligné Patty Stonesifer, co-présidente de la Fondation citée dans le communiqué. Bill Gates est considéré comme l'homme le plus riche du monde avec une fortune évaluée à plus de 100 milliards de dollars générée par les actions qu'il détient au sein de Microsoft.

Découverte de l'épave d'un avion britannique disparu en 1947

■ Un avion anglais Lancaster, porté disparu en 1947, a été retrouvé, ainsi que les corps mutilés de ses occupants conservés dans la glace, à 5 500 m d'altitude dans l'ouest de l'Argentine, a rapporté hier le quotidien *Uno*. L'appareil, très endommagé, a été découvert sur le mont Tupungato par une expédition militaire-civile lancée à l'initiative d'un expert aéronautique, Juan Carlos Mouso, qui avait aperçu des débris métalliques sur la paroi sud du sommet. L'équipe, a également trouvé les corps mutilés de trois personnes, parfaitement conservés dans la glace, et qui vont être soumis à des examens en vue de leur identification. Les Lancaster étaient des bombardiers quadrimoteurs utilisés pendant la seconde guerre mondiale et qui avaient ensuite été adaptés pour le transport de passagers, avec une capacité maximale de 13 personnes.

LE BRIDGE

André Trudelle

Sud présume de ses forces

Après l'entame, et à la vue du mort, plusieurs lignes de jeu s'offrent parfois au déclarant. À lui de choisir la bonne. Dans la main qui suit, Sud se retrouve à 3 SA. Ouest entame du Roi de Tr. Comment faut-il jouer ?

Donneur: Ouest			
Vulnérabilité: Nord-Sud			
NORD			
♠ V 10 5			
♥ D V 8 6 5 4			
♦ R 7			
♣ 6 5			
OUEST		EST	
♠ 9 4		♠ 8 7 6 3 2	
♥ A R 9		♥ 10 7 2	
♦ A 9 5		♦ 8 3	
♣ R D 10 9 4		♣ 8 7 3	
SUD			
♠ A R D			
♥ 3			
♦ D V 10 6 4 2			
♣ A V 2			
Les enchères:			
SUD	OUEST	NORD	EST
1 Tr	1 K	1 Co	pas
1 Pi	pas	2 Co	pas
3 Tr	pas	3 Pi	pas
4 Pi	pas	pas	pas
Entame: Roi de Tr			

Infographie La Presse

Un déclarant n'a pas cru bon de laisser filer le Roi de Tr. Sachant tous les points manquants en Ouest, il compte 3 levées de Pi, 5 levées de K et une levée de Tr. Mais... Sud a donc pris l'entame de l'As de Tr, petit K vers le Roi et petit K vers sa main. Ouest prend de l'As de K, encaisse As et Roi de Co et perd la main par le K. Sur le Roi de Co, le déclarant doit défausser. Il ne peut jeter un Tr sans affranchir les Tr de son flanc gauche. Il se défait d'une levée gagnante et perd deux Tr en fin de partie.

Il regrette alors d'avoir pris le premier Tr.

À l'autre table, Sud, à 3 SA également, laisse filer le Roi de Tr. Ouest revient Pi. Le déclarant fait sauter l'As de K. Ouest encaisse As et Roi de Co, mais sur le Roi de Co, Sud défausse son Valet de Tr et peu importe le retour d'Ouest, toutes les cartes de la main fermée son maîtresses.

La défense est limitée à un Tr, un K et deux Co.